

Programme d'Appui au Développement Socio-économique pour la Paix en Casamance

Et le Volet Stabilisation de la Sécurité Alimentaire pour le Soutien de la Paix en Casamance

État des lieux de la situation socio-économique de la Casamance



Idrissa Sadio

Lamine Sonko

Kai Schmidt-Soltau

Avec l'appui de C. Schmidt, M. Ndiaye, S. Coly

Rapport final

**Pour le compte de la GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH),
Eschborn, Allemagne**

Décembre 2004

Sommaire

La Casamance est une région naturelle située le long du fleuve du même nom qui englobe les deux zones administratives de Ziguinchor et de Kolda. La lutte qui perdure depuis 1982 pour l'indépendance de la Casamance est depuis lors devenue le plus grand obstacle au développement de cette région mais certains progrès ont été récemment enregistrés dans les difficiles négociations entre le gouvernement sénégalais et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC).

Le gouvernement sénégalais et le gouvernement allemand se sont mis d'accord sur une stratégie commune visant l'encouragement de la paix en Casamance et la stabilisation de la sécurité alimentaire pour soutenir convenablement ce processus important.

Etant donné que les données disponibles sont hétéroclites, obsolètes et défectueuses en raison du conflit, le gouvernement sénégalais a mis un accent particulier à la collecte des données de base comme une activité prioritaire dans la première phase du « Programme d'appui au développement socio-économique pour la paix en Casamance » (ProCas) et son volet « Stabilisation de la sécurité alimentaire et promotion de la paix dans le Casamance » (SecuAli).

L'étude « état des lieux de la situation socio-économique de la Casamance » est un instrument important pour le ciblage géographique, parce qu'avec les informations collectées, les acteurs se donnent les moyens de localiser les problèmes régionaux et thématiques et de focaliser leurs activités.

Vu que ProCas et SecuAli travaillent avec les acteurs intermédiaires au niveau des communautés rurales et communes, les informations se doivent d'être représentatives de ces entités administratives. Pour permettre une analyse détaillée à ce niveau - avec une précision de 90% - les principes statistiques recommandent pour la zone d'enquête (départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye et Sédhiou) – 4.813 questionnaires dont 1.725 questionnaires village/hameau et environ 65 questionnaires au niveau des ménages par communauté rurale (CR) et commune (total 3088) pour connaître la situation des ménages.

Démographie

De 1988 à 2004, deux cent quarante et une (241) localités dans les quatre départements ont été totalement désertées par leurs habitants. Ce mouvement concerne notamment les communautés rurales de Boutoupa-Camarakounda, Djibanar et Niaguis. Au cours de la même période, si la population de la région étudiée a globalement augmenté de 47%, celle vivant dans les collectivités rurales ci-dessus citées a diminué de 20%.

En revanche, deux cent quarante (240) nouvelles localités ont été fondées pendant les 16 années passées.

La région enquêtée compte environ 985.309 personnes dont à peu près 17.000 sont perçus comme des personnes déplacés internes à cause du conflit. Ce sont surtout les collectivités locales telles la Commune de Goudomp et la communauté rurale de Niagha qui abritent le plus fort taux de ces déplacés internes.

La coexistence entre la population autochtone et celle déplacée est jugée en général bonne, ceci pouvant être liée au fait que 85% des immigrants viennent du même département.

Santé

La distance moyenne que les habitants parcourent pour atteindre des services de santé est d'environ trois kilomètres, Toutefois certaines communautés rurales sont visiblement désavantagées (CR Ndiamacouta et Djibidione). Mais il faut signaler que les services de santé ne sont pas toujours bien appréciés, en particulier dans les CRs de Djibidione, Karantaba, Oukout, Samine Escale et Tanaff. Dans la région de Ziguinchor, environ 93% des ménages citent les difficultés financières comme une des contraintes pour accéder aux services de santé.

Education

La distance moyenne que parcourt un élève pour rejoindre l'école est de 600m. 83% des ménages ont des difficultés pour faire accéder les enfants à l'école à cause des frais de scolarité qu'ils jugent excessifs.

Environ 50% des localités ont accès à une offre de formation alternative. Mais il y a des écarts importants entre les collectivités locales. Les communautés rurales de Diouloulou, Diannah Malari et Kolibantang sont les plus défavorisées. Quarante pour cent (40%) des activités éducatives concerne l'alphabétisation.

Accès à l'eau potable

Seul dix pour cent (10%) des localités ont accès au réseau d'eau courante tandis que vingt sept (27%) pour cent des ménages s'alimentent à partir de l'eau de puits.

En général, les utilisateurs sont satisfaits de l'état général, de la qualité et de la quantité d'eau au niveau de leur source d'approvisionnement à l'exception des habitants des communautés rurales de Bemet-Bijini, Diouloulou et Djibidione. Dans cette dernière, la qualité de l'eau est qualifiée de très mauvaise.

Un problème spécifique se pose aux habitants des îles, dans la communauté rurale de Kafountine, qui n'ont pas souvent accès à une eau potable en quantité suffisante.

Economie

Les conditions de vie ne sont pas jugées satisfaisantes par les populations, en particulier les communautés rurales d'Adéane, Diannah Malari, Diendé, Karantaba, Kolibantang, Ndiamacouta, Niagha, Niaguis et Sakar. Cette insatisfaction coïncide de manière frappante avec le nombre de mois où les ménages éprouvent des difficultés à nourrir leurs membres.

En moyenne, les ménages font face à des difficultés alimentaires pendant un peu plus de quatre (4,2) mois par an, les départements de Sédhiou et Bignona sont les plus affectés par rapport à ceux d'Oussouye ou de Ziguinchor.

Les communautés rurales dans lesquelles les ménages ont plus de problèmes sont celles de Djibidione, Kolibantang, Niagha, Santhiaba Mandjack, Sindian et Suelle où les ménages peuvent connaître ces difficultés en moyenne pendant six mois par an.

Niveau de vie des ménages

Les ménages dans les communautés rurales de Koubalang, Niamone, Oulampane, Ouonck et Sansamba ont un niveau de vie acceptable avec des revenus moyens supérieurs à un dollar par personne et par jour. Par contre dans le département d'Oussouye, les revenus sont inférieurs à 0,20 USD par personne et par jour. Mais ce sont les communautés rurales d'Adéane, de Boutoupa Camarakounda, de Niagha et de Niaguis qui sont les plus désavantagées avec des revenus journaliers par personne de moins de 0,10 USD.

Production agricole

Le riz est la culture dominante, elle est pratiquée par plus de deux tiers (77%) des ménages. La production moyenne de riz par an et par ménage est estimée à environ une tonne dans le département de Bignona, contre cinq cent kilogrammes dans le département de Oussouye.

Le mil est cultivé par plus de la moitié (58%) des ménages, surtout pour l'autoconsommation.

Contrairement au riz et au mil, l'arachide est produite surtout dans les départements de Bignona et Sédhiou principalement pour la commercialisation.

A coté des cultures annuelles, les productions arboricoles telles que les mangues, les oranges, les citrons et les bananes jouent un rôle important pour l'économie des ménages.

La noix d'anacarde, dont on lie souvent la production et l'expansion au contexte de crise, est produite par dix pour cent (10%) des ménages essentiellement pour la commercialisation.

Le Chanvre indien (marijuana) est produit dans certaines communautés rurales où il procure aux producteurs des revenus importants.

Le principal obstacle à l'augmentation de la production agricole est lié à la fertilité de la terre. Dans les communautés rurales de Bambali, Kafountine, Kolibantang ainsi que dans les communes de Sédhiou et de Bignona plus de cinquante pourcent (50%) des ménages interrogés se plaignent de la présence du striga, tandis que dans la communauté rurale de Mlomp, quatre vingt neuf pour cent (89%) des enquêtés signalent une salinisation grandissante de leurs terres.

Prestations de services, commerce, salariés et artisanat

Les prestations de services sont considérées comme la seconde source de revenu des ménages après les activités agricoles. Le commerce rapporte à peu près 2 milliards FCFA dans les quatre départements.

Environ 12% des ménages interrogés disent que les activités précitées sont importantes pour l'entretien de la famille. Dans l'ensemble, avec un revenu total de dix (10) milliards FCFA, ces prestations fournissent une contribution non négligeable à la sécurité alimentaire.

Appuis, subventions et intérêts

Généralement considérées comme marginales, les subventions contribuent pour beaucoup dans la formation du revenu des ménages. En effet, celles-ci sont estimées à 4,8 milliards FCFA par an.

Cueillette

La cueillette des produits forestiers non ligneux est une activité économique de grande importance qui procure un volume total de 2,6 milliards FCFA contribuant ainsi considérablement à la réduction de la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire.

Du point de vue économique, la cueillette occupe 4% de la population qui utilise cette pratique surtout pour faire face au déficit vivrier engendré par les mauvaises récoltes dues aux aléas climatiques.

Pêche

Cette activité intéresse seulement 5% de la population et les pêcheurs interrogés pratiquent sur le fleuve et les rivières. L'enquête a révélé un déficit d'équipement chez ces pêcheurs car 7% seulement des pirogues disposent d'un moteur.

La pêche de la crevette constitue une activité importante surtout le long du fleuve Casamance. Plus de la moitié (50%) des captures se font dans les communautés rurales d'Adéane, Djibanar, Mlomp, Samine Escale ainsi que la commune de Goudomp.

Productions animales

Les ménages pratiquent divers élevages : volaille, caprins, ovins et bovins. Plus du tiers détiennent des chèvres. Cependant, moins de 10% de la production animale est commercialisée. La contribution de l'élevage à la formation des revenus des ménages est estimée à 26 %.

Commercialisation du bois et du charbon

Moins de dix (9,4%) pour cent des ménages s'activent dans la commercialisation du bois et du charbon. La plus grosse part du bois est exploitée et commercialisée dans le département de Bignona et 28% de la production est exportée vers la Gambie.

Chasse

Les informations obtenues concernant la chasse permettent de dire que la chasse est une activité économique insignifiante, qui n'est exercée que par 2% des ménages.

Gestion des ressources financières

Les caisses d'épargne locales ne sont utilisées que par quinze (15%) pour cent des ménages, qui continuent de garder plus de 63% de leurs réserves financières chez elles. Les caisses d'épargne sont le plus souvent gérées par les hommes tandis que les femmes organisent des systèmes d'épargne traditionnels comme Ashoby (système mutualiste pour l'achat groupé des tissus) ou les tontines. Les usagers de ces systèmes en sont très satisfaits comparés aux utilisateurs des caisses d'épargne et de crédit.

Accès aux services techniques

Moins de la moitié (42%) des localités enquêtées ont confirmé avoir accès aux services agricoles. Les collectivités locales les moins servies sont celles de Djibidione, Enampore, Kafountine, Kolibantang, Mlomp (Bignona) et Santhiaba Mandjack. Tandis que les communautés rurales de Koubalang, Niamone et Ouonck disposent de divers appuis agricoles. La communauté rurale de Ouonck est la seule à bénéficier des différents appuis techniques disponibles en matière agricole.

Les activités de planification ont été menées dans plus de la moitié des localités enquêtées. Les expériences de planification orientées vers les groupes défavorisés ont été conduites dans un quart (25%) des localités et 45% des cas se rapportent aux déplacés, 30% aux femmes et 23% aux jeunes.

Autres infrastructures villageoises

Dans plus de quatre cent localités (443) ont été construites des digues et barrages. La majorité a été conçue pour lutter contre la salinisation des rizières. Mais les populations bénéficiaires de ces aménagements ne sont pas toujours satisfaites de la fonctionnalité des ouvrages d'évacuation installés.

Les infrastructures communautaires les plus appréciées sont les blocs maraîchers, les vergers et les maisons des jeunes.

La majorité des localités enquêtées sont plus ou moins accessibles en voitures à certaines périodes de l'année. Toutefois, l'état des pistes et des ponts est globalement mauvais et le désenclavement des îles reste une préoccupation majeure.

Quatre vingt sept (87%) pour cent des villages n'ont pas d'électricité et moins de sept (7%) pour cent des localités ont accès au réseau public d'électrification.

Conflit et processus de paix

Soixante deux (62%) pour cent des localités disent avoir eu des problèmes en rapport avec le conflit armé qui sévit en Casamance.

Le conflit le plus récurrent est celui opposant agriculteurs et éleveurs ainsi que ceux liés à l'accès à la terre.

Dans au moins quatre vingt quatorze (94%) pourcent des cas de conflits, la mise en œuvre de processus de règlements a contribué à leur résolution et en général, les populations sont satisfaites des résultats obtenus.

Dans près des deux tiers (63%) des localités visitées, les populations parlent ouvertement des conséquences du conflit entre le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance et le Gouvernement sénégalais sur leur vie quotidienne. Ainsi, dans près de la moitié (56%) des localités les populations se plaignent de vols de bétail, environ un cinquième (18%) d'agressions / braquages et moins de dix pourcent (9%) de tracasseries. Il faut signaler que les populations ont fait mention de certaines agressions comme le viol des femmes et les exécutions sommaires.

Des stratégies locales de sécurisation ont été signalées ça et là et elles ont consisté surtout à la mise en place de groupes de facilitateurs locaux (27%), de groupes de vigilance (23%) et de groupes de discussion (12%).

La présomption et l'existence de mines ont été confirmées dans quatre vingt et une (81) localités ; et il a été noté des opérations de déminage dans certaines d'entre elles principalement par l'armée sénégalaise.

Des initiatives de paix ont été mises en œuvre dans plus de la moitié (53%) des localités. Le département de Oussouye a été le plus actif dans ce domaine avec des initiatives de paix ayant touché presque la totalité des localités.

Pour l'essentiel, ces initiatives se sont déroulées au niveau des villages, même s'il faut noter l'existence d'initiatives régionales, nationales et transfrontalières. Il s'agit pour l'essentiel d'initiatives civiles ; les principales parties en conflit (Etat, Armée Nationale, MFDC Attika et MFDC branche politique) n'ont participé qu'à un cinquième (20%) des initiatives de paix enclenchées.

Table des matières

Sommaire	1
1. Introduction	10
1.1. Déroulement de l'étude	11
1.2. Zone d'intervention concernée par l'enquête.....	13
1.3. Echantillon, niveau de représentation et procédé de l'enquête.....	13
1.4. Limites de l'étude.....	15
2. Présentation des données	16
2.1. Démographie	16
2.2. Santé.....	19
2.3. Education.....	22
2.3.1. Education formelle.....	22
2.3.2. Education non formelle / IEC	24
2.5.1. Production agricole	29
2.5.2. Prestations de service, Commerce, Salariat et Artisanat	31
2.5.3. Les appuis, les subventions et les intérêts	32
2.5.4. Cueillette	33
2.5.5. Pêche.....	34
2.5.6. Productions animales.....	34
2.5.7. Commercialisation du bois et du charbon	35
2.5.8. Chasse	35
2.5.9. La gestion des ressources financières.....	35
2.5.10. Situation économique des ménages	36
2.6. Accès à l'appui technique.....	37
2.6.1. Services agricoles	37
2.6.2. Planification des actions collectives	37
2.6.3. Coopération entre les villages et les prestataires de service.....	38
2.7. Les autres infrastructures villageoises.....	40
2.7.1. Dignes et barrages.....	40
2.7.2. Infrastructures communautaires.....	41
2.7.3. Les pistes.....	41
2.7.4. Accès aux énergies.....	41
2.8. Conflits et processus de paix.....	42
2.8.1. Conflits au niveau des villages.....	42
2.8.2. Effets généraux des conflits sur le conflit en Casamance	43
2.8.3. Zones minées et déminage	44
2.8.4. Initiatives de paix	45
2.8.5. Education à la paix dans l'offre de services en matière d'éducation formelle	46
3. Conclusion	46

Liste des figures

Figure 1: Localités nouvelles et déplacées.....	17
Figure 2 : Répartition des groupes ethniques	17
Figure 3 : Pourcentage de femmes chefs de ménage selon les départements	18
Figure 4 : Répartition des déplacés selon origine (%)	19
Figure 5: Nombre moyen d'habitants par service de santé.....	20
Figure 6 : Pourcentage de personnes ayant évoqué des problèmes limitant l'accès aux services de santé	20
Figure 7: Pourcentage de personnes ayant évoqué aussi d'autres problèmes limitant l'accès des populations aux services de santé	21
Figure 8: Statut des écoles.....	22
Figure 9: Répartition des élèves par sexe	23
Figure 10: Problèmes limitant l'accès des ménages à l'école	23
Figure 11: Pourcentage des villages ayant bénéficié de séances d'éducation non formelle par département	24
Figure 13: Thèmes de séances d'éducation non formelle dans la santé.....	25
Figure 14: Type de puits utilisés par la population	26
Figure 15 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable	27
Figure 16: Profil des sources de revenus des ménages	28
Figure 17: Répartition des 4 principaux produits agricoles au niveau des ménages	30
Figure 18 : Contribution des prestations de service dans la création de revenu	32
Figure 19 : Profil des différentes stratégies d'existence des populations.....	32
Figure 20 : Exploitation du Néré au niveau des ménages	33
Figure 21 : Répartition des différents lieux de pêche.....	34
Figure 22 : Niveau de participation des hommes et femmes dans la gestion financière	35
Figure 23 : Profil des revenus moyens des ménages	37
Figure 24 : Importance des domaines de concentration des partenariats	38
Figure 25 : Existence de contrats entre prestataires et villages	39
Figure 26 : Satisfaction moyenne sur l'état des digues et barrages.....	40
Figure 27 : Utilisation des infrastructures communautaires en général	41
Figure 28 : Caractérisation des conflits au niveau des villages	43
Figure 29 : Répartition des effets ressentis par type d'agression par département	44
Figure 30 : Perception de la population sur les localités minées par département	44
Figure 31 : Niveau des initiatives de paix	45

Liste des tableaux

Tableau 1: Présentation de la base de la Casamance et de la zone enquêtée	13
Tableau 2. Contribution à la création du revenu agricole en %.....	31
Tableau 3: Revenus des ménages par départements	36

1. Introduction

Au Sénégal, la Casamance est une région naturelle située le long du fleuve du même nom qui englobe les deux zones administratives de Ziguinchor et de Kolda. La république de Gambie et le fleuve du même nom coupent la Casamance du reste du Sénégal.

La région naturelle de Casamance se différencie du reste du Sénégal par sa culture et son histoire ainsi que par ses ressources naturelles. Faisant à l'origine partie de la zone d'influence portugaise, la Casamance est passée sous l'administration française en 1866 tout en conservant une certaine autonomie politique et économique. A l'inverse des sociétés à castes à caractère centralisé et hiérarchisée du reste du Sénégal, les structures sociales de la plupart des groupes ethniques de la Casamance sont égalitaires. Le village est la principale unité sociale, il est dirigé par un conseil des anciens et soumis à des cultes religieux.

La culture du riz et le respect des forêts sacrées ont une importance culturelle alors que l'économie monétaire ne s'impose que depuis peu dans certains groupes de la population.

La région naturelle bénéficie d'une pluviométrie suffisante, d'un potentiel en ressources halieutiques, de terres fertiles, de ressources ligneuses et d'un important potentiel touristique. Force est de constater que même avec ce potentiel, la région de Kolda est l'une des régions administrative les pauvres du Sénégal.

La lutte indépendantiste qui a démarré et qui perdure depuis 1982 pour l'indépendance de la Casamance est depuis lors devenue le plus grand obstacle au développement de cette région. Les conséquences économiques et humaines du conflit sont très élevées pour les Casamançais. Notons 1.200 morts civiles et militaires sont dénombrés officiellement, 600 victimes de mines, de personnes déplacées à l'intérieur du pays, de réfugiés en Gambie et en Guinée Bissau, les villages abandonnés (241) ainsi que des élèves ne pouvant plus poursuivre leur scolarité en raison du conflit.

Les exactions et les conflits armés militaires ont fait fuir les habitants et conduit à l'effondrement des systèmes de production traditionnels. Dans de nombreux endroits, les infrastructures sociales et économiques telles que les puits, les écoles, les centres de santé, les digues et les voies de communication, sont abandonnées, détruites ou délaissées par le personnel qualifié. Un élément est la perte de capital social, c'est-à-dire la détérioration du tissu social et des valeurs culturelles en raison des persécutions, des dénonciations et de la violence.

Des progrès ont été enregistrés dans les négociations entre le Gouvernement sénégalais et le MFDC aboutissant à la signature des accords de paix le 30 décembre 2004.

L'origine de la violence en Casamance a été attribuée à des facteurs économiques et sociaux.

Les gouvernements sénégalais et allemand se sont mis d'accord sur une stratégie commune pour la promotion de la paix en Casamance qui doit contribuer au soutien du processus global. Les axes stratégiques de cette stratégie sont le développement d'une « économie de paix » ainsi que « le

soutien aux formes directes et indirectes de gestion de conflit aux niveaux local et régional ».

Afin de contribuer à une intervention adaptée aux conditions réelles des populations en Casamance, il a été retenu la collecte de données et la mise au point d'une base de données comme une activité fondamentale de la première phase du « programme pour le développement socio-économique et social pour la paix en Casamance » (ProCas) et son volet « Stabilisation de la sécurité alimentaire et promotion de la paix en Casamance » (SecuAli).

L'étude « état des lieux de la situation socio-économique de la Casamance » est un instrument pour (i) juger de la situation des populations au plan de leurs conditions d'existence, du conflit et des relations sociales ; et (ii) aider au ciblage des interventions du « Programme d'appui au développement socio-économique pour la paix en Casamance » et de son volet « Sécurité Alimentaire » ; mais aussi de toutes autres structures d'intervention qui assistent les populations de la Casamance dans le processus de développement et de réduction des conflits.

L'étude permettra de disposer d'une base pour le suivi et l'évaluation des changements et impacts à la réalisation desquels ont contribué le ProCas et son volet SécuAli. Mais il faut rappeler que l'étude a pour objet d'améliorer :

- l'identification, la localisation des populations vulnérables,
- la connaissance des contraintes dans les secteurs santé, éducation, eau potable, transport, électrification, lutte contre la désertification, agriculture,
- l'évaluation des conflits et l'accompagnement du processus de paix.

Les auteurs tiennent à préciser que la base de données ne peut pas remplacer les stratégies de résolution des problèmes ou de planification des interventions.

1.1. Déroulement de l'étude

De la conception de l'enquête à la production du premier rapport d'analyse, le processus de réalisation de l'étude sur l'Etat des lieux a connu trois étapes qui sont les suivantes :

Phase 1. Elaboration des supports

- a) Cette phase a débuté par un atelier¹ de préparation regroupant tous les acteurs de la coopération allemande qui a été ensuite élargie à tous les services techniques dans les deux régions² et s'occupant des différents secteurs qui sont importants pour le développement économique et social, pour la paix en Casamance.
- b) Ensuite, des questionnaires pour les localités (ville, village, hameau) et pour les ménages ont été élaborés ainsi qu'un guide d'entretien (voir Annexe). Ces questionnaires ont été testés sur le terrain par les animateurs et les responsables de l'enquête, avant d'être ensuite soumis à l'appréciation des structures d'appui au développement pour annotation et validation.

¹ Atelier 12/2/2004

² Atelier à Ziguinchor le 30/3/2004 et à Kolda le 03/4/2004

Au terme de la phase, des questionnaires connus de tous les acteurs sont élaborés et validés par les acteurs.

Phase 2. Sensibilisation et collecte des données

- c) Cette étape a démarré à partir du 1^{er} Avril, par l'élaboration et la diffusion du matériel de sensibilisation (voir Annexe) aux structures administratives (Gouverneur, Préfet, Sous préfet, Présidents de conseils régionaux et de communautés rurales, Maires, Chef de villages, Commandant de Zone militaire, chefs de cantonnement du MFDC, etc.) et aux autres parties prenantes. En outre, douze ateliers de sensibilisation ont été organisés à l'endroit des populations vivant dans les zones de conflits.
- d) Ensuite, au courant du mois d'Avril 2004, les superviseurs ont reçu une formation³ avant de contribuer à leur tour à celle des enquêteurs de terrain⁴ ont réalisé avec l'appui des superviseurs. Cette formation comprend une partie théorique (compréhension commune pour tous les membres de l'équipe) et une partie pratique (méthodologie, stratégie de sondage, organisation d'enquête, etc.).
- e) La collecte des données s'est déroulée entre le 1.5.2004 et le 31.7.2004. Les questionnaires sont contrôlés par les superviseurs sur place et ceux qui sont incomplets ou comportent des erreurs (codifications non correspondantes p.ex.) sont rendus aux enquêteurs pour ré médiation. Enfin les données sont complétées une seconde fois et saisies dans la base de données.

Au terme de la phase, les données sont collectées, validées et la base est constituée sur un fichier électronique.

Phase 3. Analyse des données et élaboration des rapports

- f) Toutes les données ont été testées puis analysées⁵ ce qui a permis de juger de la cohérence et de l'intégrité des données (celles non correspondantes ou manquantes ont pu être ajoutées ou clarifiées). A la fin, les résultats préliminaires de l'analyse ont été présentés⁶, ce qui a permis de clarifier les questions ouvertes et/ou les données choquantes.
- h) Les résultats clés de l'étude ont été présentés au courant de deux ateliers de restitution avec les services techniques et les collectivités décentralisées. Au cours de ces sessions, il a été retenu :
 - 1) de mettre à la disposition des acteurs de la région les résultats pour améliorer le dialogue avec la population.
 - 2) de présenter un rapport d'analyse des données au niveau des collectivités décentralisées,
 - 3) d'élaborer des supports pour la présentation sommaire des données sur la situation socio-économique de chacune des localités (villes, hameaux,

³ Formation de 5 jours portant sur l'éthique, le support de l'enquête et les éléments clefs de recherche (méthodologie, stratégie de sondage, organisation d'enquête)

⁴ Formation de 5 jours pour les 20 enquêteurs à Sédhiou

⁵ Du 22.8.2004 au 14.9.2004

⁶ Atelier de réflexion le 15.9.2004, à Bignona

villages), et collectivités locales sous forme de cartes de visite (une page A4 par village). Ces données seront rendues aux villages et publiées sur le site Internet (site page ProCas-SecuAli et ARD).

- 4) de rédiger une analyse détaillée de la situation socio-économique selon la caractérisation des zones. Cette analyse contribuera à une caractérisation des spécificités des différentes zones et de mieux documenter la relation existante entre les situations observées et les conflits.
- 5) de développer un système de suivi évaluation qui repose sur la base des données et les indicateurs qualifiés. Ainsi un système sera mis au point pour recueillir les informations nécessaires tout en servant à l'adaptation de la base de données.
- 6) de présenter des cartes thématiques et un SIG.
- 7) d'intégrer les données dans le DSRP régional ainsi que dans le système national de suivi évaluation du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

1.2. Zone d'intervention concernée par l'enquête

Le programme interviendra dans les régions administratives de Ziguinchor et de Kolda qui constituent la région naturelle de la Casamance. Mais pendant la première phase, la priorité est accordée aux départements de Bignona, Ziguinchor et Oussouye, dans la région administrative de Ziguinchor ainsi que Sédhiou et Kolda dans la région de Kolda.

Tableau 1: Présentation de la base de la Casamance et de la zone enquêtée

Total (Recensement)	Niveau	Enquête Etat des lieux
6	Départements	4
19	Arrondissements	13
74	Communautés rurales & Commune	52
3.062	Villages/hameaux	1.966
85.949	Concessions	59.443
113.580	Ménages/Foyers	82.846
~ 1,5 Million	Personnes	985.309

1.3. Echantillon, niveau de représentation et procédé de l'enquête

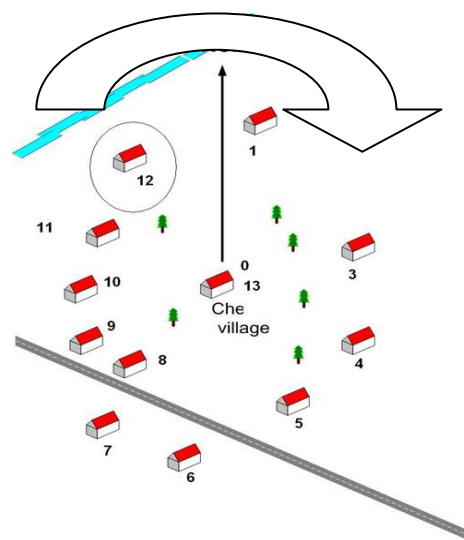
Mille neuf cent soixante six (1.966) villes, villages et hameaux ont été enquêtés dans la zone à travers un processus exhaustif parce que la seule information détaillée disponible avant l'enquête présentée ici a été le recensement de 1988.

Les résultats des nouvelles enquêtes (enquête après de ménage II 2001 et recensement 2002/3) n'étaient pas disponibles au démarrage (Sept. 2004); et n'ont pas permis de décider du taux de sondage à appliquer pour

l'étude des ménages au niveau des communautés rurales et des communes. Comme le programme et le volet travaillent avec les acteurs intermédiaires au niveau des communautés rurales et communes, les informations doivent être représentatives au niveau de ces entités administratives. Pour les 4 départements concernés par l'étude, un recensement exhaustif a été effectué pour les villages et hameaux sur les données concernant les infrastructures, les offres de services. En ce qui concerne les ménages, pour obtenir une taille d'échantillon qui permette une analyse détaillée à ce niveau - avec une précision de 90%⁷ - les principes statistiques recommandent pour la zone d'enquête (départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye et Sédhiou) – un échantillon de 3078 ménages soit en moyenne 65 ménages par communauté rurale

L'enquête auprès des ménages s'est fait par sondage après la constitution d'un échantillon basé sur le recensement de 1988. Pour chaque village, l'enquêteur reçoit une liste de ménages à interroger en version numérique (ceux-ci ont été déterminés par la position géographique de la concession dans le village et de la maison du ménage dans la concession).

L'enquêteur a visité chaque village/hameau et sensibilisé le chef, puis il a établi un schéma des concessions de la localité avec l'appui des habitants. Il a numéroté toutes les concessions de la localité dans le sens des aiguilles d'une montre en partant de la maison du chef qui portera le numéro 0. Une ligne tracée de la maison de chef vers le nord sera la ligne de départ. La même méthode est répétée dans la concession choisie pour la numérotation des ménages. Cette liste a permis d'identifier le ménage qui sera sélectionné pour l'entretien. Dans le cas d'une sous-évaluation au départ du nombre de concessions ou de maisons dans un village ou une concession, la numérotation s'est poursuivie jusqu'au moment où on retrouve le numéro du ménage sélectionné.



Si un ménage choisi n'est pas disponible, ceci est noté dans le questionnaire et le voisin portant le numéro le plus proche a été interrogé à sa place. Cette méthode a bien marché dans bien des régions et a permis d'obtenir des données de bonne qualité et un bon niveau de représentation.

L'équipe de terrain :

- vingt enquêteurs⁸ (Paul Abib SAGNA, Souaïbou Pascal MANE, Mactar BADJI, Julien BADJI, Abatina SONKO, Sana MANGA, Alimou DIALLO, Faye BADIANE, César NYAFOUNA, Bacary MANE, Mamadou GOUDIABY, Ibrahima MANSALY, Mouhamadou Bachir NDIAYE, Georgette NIAFOUNA, Cheikh Sadi

⁷ Erreur statistique $\pm 9,9\%$: $s = 9\%$ et $p = 90\%$

⁸ En tant que prestataires de services, les enquêteurs sont responsables de l'exécution et de la qualité de leur prestation, mais les superviseurs ont veillé à la qualité des données recueillies par les enquêteurs.

$$n = \frac{M}{\left(\frac{S^2 \times (M-1)}{PQ} \right) + 1}$$

DIATTA, Malando KOUTOUDIO, Stanislas AGOUSSOU, Jacques BODIAN, Seydou BA et Aby DIOP),

- quatre secrétaires (Coumba DIEME, Pierrette SAGNA, Maimouna LY, Mamadou DIADE)
- deux superviseurs (Ansou SONKO, Malick COLY).

Les enquêteurs ont utilisé des vélos pour se déplacer entre les villages, ils ont habité et mangé dans les villages pour la durée de l'enquête. Les superviseurs ont appuyé ces derniers dans l'organisation de leur travail et ils ont facilité la communication avec le programme ainsi qu'avec le volet.

1.4. Limites de l'étude

Cette étude a été focalisée sur les populations résidant dans les localités visitées en Casamance. Elle ne renseigne pas sur les conditions des populations déplacées.

Malgré une préparation intense (formation et sensibilisation), la collecte des données en situation de conflit reste une action difficile, **puisque l'enquête elle-même est assujettie à la confiance/méfiance que les acteurs en conflit ont des enquêteurs**. Ce sont surtout des questions précises concernant le conflit et les activités illégales comme la culture du Cannabis qui posaient problèmes, contrairement aux questions générales sur la situation socio-économique. Le fait que l'étude mette en évidence plus de 2000 informations individuelles concernant des violences concrètes dues au conflit et qu'elle montre aussi que la culture du Cannabis est la culture de rente la plus importante mène à la conclusion que les enquêteurs ont très souvent réussi à vaincre le scepticisme de ceux qui ont été interrogés grâce à une bonne sensibilisation sur l'étude.

Malgré cet aspect positif, il faut également relever que certaines informations ont pu être fournies par les populations avec l'espoir de pouvoir bénéficier de subventions futures par le programme ou par d'autres structures d'appui. Leurs appréciations assez critiques des appuis fournis par ProCas-SecuAli montrent cependant que cela n'est pas très probable.

Dans la plupart des cas on a fait l'effort de valider des jugements subjectifs (satisfaction, etc.) à l'aide d'informations objectives. C'est ainsi que les indications concernant la disponibilité moyenne des céréales peut relever d'une information assez subjective sur la qualité de vie en générale, cependant la durée moyenne de la période de pénurie de nourriture donne une bonne appréciation de cette information. (Voir tab. 11).

Les services techniques étaient peu présents dans plusieurs parties de la région depuis le début du conflit, en conséquence, les valeurs de référence de nombreux indicateurs pour les quatre départements dans les deux Régions (Ziguinchor et Kolda) ne sont pas disponibles. Les données disponibles ne sont souvent que des projections qui se basent sur des informations qui avaient été collectées avant le conflit (dans les années 80). Les unités de mesure traditionnelles des productions agricoles varient d'un endroit à l'autre ce qui constitue aussi un problème. Par exemple une gerbe de riz qui pèse 4 kg dans le département de Oussouye, ne vaut que 2 kg dans celui de Sédhiou. Pour assurer une certaine comparabilité, les superviseurs ont calculé les poids moyens en kg (voir annexe) dans des marchés régionaux pour faire les transformations nécessaires

Nous avons cependant constaté qu'en dépit de la bonne préparation et malgré le dialogue permanent entre les enquêteurs, les superviseurs et ProCas, quelques enquêteurs ont perçu différemment certaines questions, avec comme résultat des déviations au niveau du résultat de l'analyse.

Pour les données sur la santé et l'éducation on a parfois des résultats très différents de ceux disponibles auprès des services techniques. S'il est possible que les enquêtés aient parfois mal interprété la question, il s'agit le plus souvent d'une vision différente de l'offre et de la demande. L'éducation et la santé disposent de tout un système de collecte des données sur les services offerts, leur qualité et leurs activités. Cette enquête ne prétend pas refaire cette même collecte ou la remettre en question. Cette enquête cherche par contre à collecter des données provenant des populations et reflétant leur perception des services offerts. Cela produit parfois des résultats contradictoires avec ceux des services techniques car les critères, notamment par rapport à la qualité, peuvent être différents. Dans tous les cas ils offrent une base pour la discussion des interventions à mettre en place dans les villages et collectivités locales.

2. Présentation des données

La présentation des résultats est une des possibilités d'utilisation de l'étude « état des lieux de la situation socio-économique de la Casamance » choisie parmi d'autres. C'est ainsi que la priorité est accordée à la présentation générale de la situation sociale et économique des habitants des départements de Bignona, Oussouye, Ziguinchor et Sédhiou. Pour y parvenir, on a mis en relief les points significatifs des conditions de vie des populations dans les différentes collectivités décentralisées (Communautés Rurales [CRs], Communes [Cs], et départements).

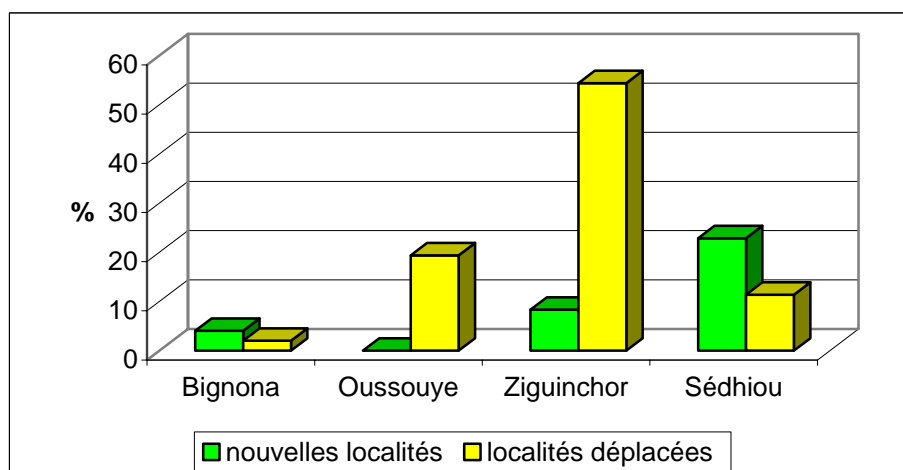
2.1. Démographie

La population totale est estimée à 985 309 habitants en 2004 contre 671 724 en 1988, soit une croissance brute de 46,7% correspondant à une croissance annuelle moyenne de 2%.

Depuis 1988 dans les quatre départements, deux cent quarante et une (241) localités ont été désertées. Ce qui se traduit par le fait que pendant que la population de toute la région a augmenté entre 1988 et 2004 celle dans certaines CRs diminuait jusqu'à 20% (Djibanar 21%, Nyassia 19% ; Boutoupa Camaracounda 67% ; Santhiaba Mandjack 14% ; Oukout 18%).

D'autre part, parallèlement aux désertions, il y a eu de nouvelles créations notamment dans le département de Sédhiou (CR Diaroumé +167% ; Ndiamacouta +39% ; Sakar +43%). Au total, deux cent quarante (240) nouvelles localités ont été fondées depuis 1988.

Figure 1: Localités nouvelles et déplacées

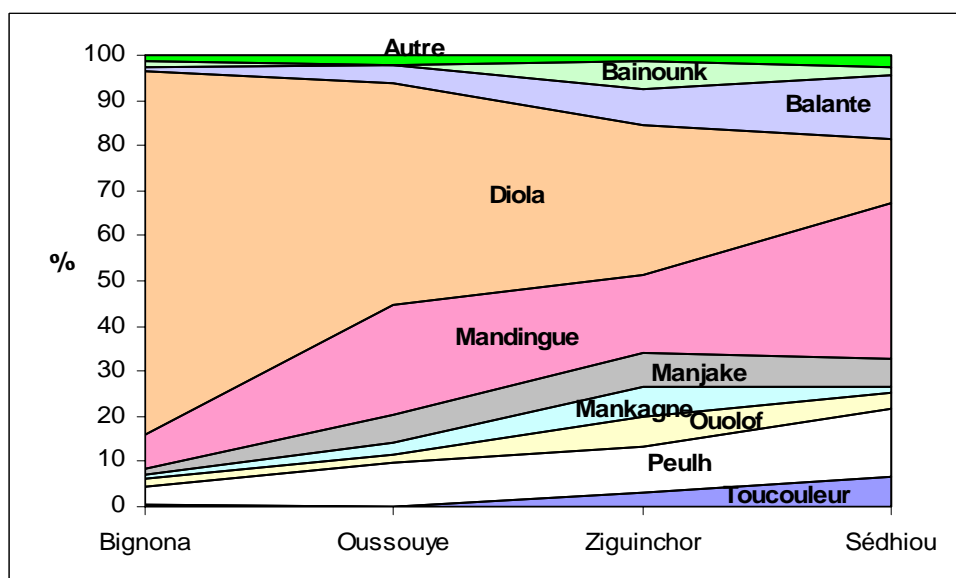


Source : Tab.1 Démographie

La composition ethnique est très variée dans les quatre départements. Les ethnies dominantes sont les Diola (38%), les Mandingues (23%), les Peulhs (11%) les Balantes (9%) les Manjakes (5%), les Toucouleurs et Ouolofs (4%chacun), les Mancagnes et les Bainounck (2,6%) (Tab. 1).

La composition ethnique change du Nord Ouest à l'Est. On observe une réduction du pourcentage de la population Diola et une augmentation de la proportion des autres groupes ethniques surtout Mandingues et Peulhs. Les groupes Bainounck, Mankagne, et Ouolofs sont plus nombreux dans le département de Ziguinchor.

Figure 2 : Répartition des groupes ethniques



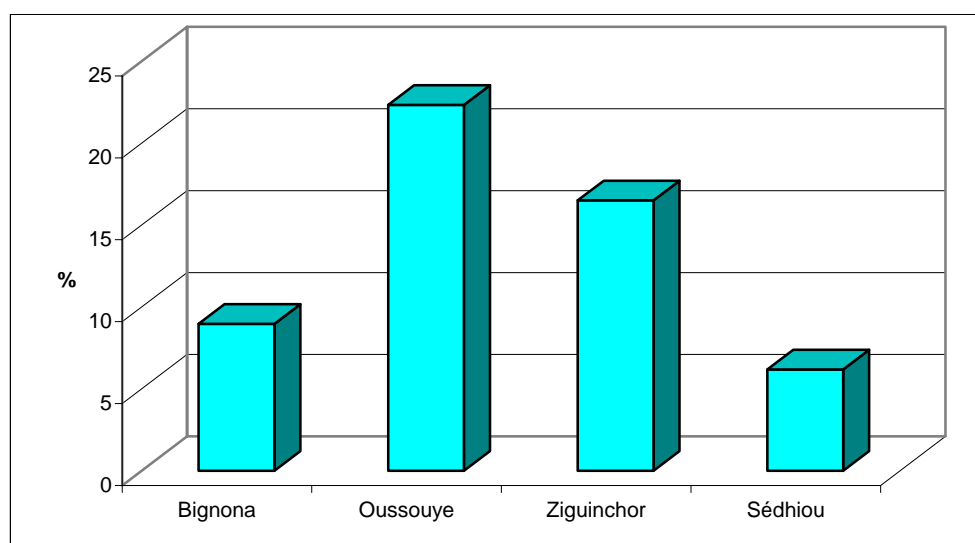
Source : Tab.1 Démographie

Les déplacés internes sont estimés à peu près à 17.000 personnes soit 1,7% de la population totale. On les trouve pour l'essentiel dans les collectivités locales de Niagha (12.5%), Djibanar (9.7%), Goudomp (33.8%), Boutoupa Camaracounda (8.1%), Niaguis (7.8%), Oulampane (6.7%) et Nyassia (4.1%).

L'analyse de la composition des ménages (tab. 2) montre une différence dans la taille des ménages. Dans le Département de Oussouye, il y a en moyenne 8,8 personnes par ménage contre 13,4 dans le département de Sédhiou et même 17,4 personnes par ménage dans la CR de Diaroumé.

Dans les quatre départements, 9,8 % des ménages sont dirigés par des femmes (Ziguinchor (33,8%) ; Oussouye (32,3%) ; Santhiaba Mandjack (31,8%) ; Marsassoum (27,0%) ; Oukout (21,0%) ; Bignona (20,6%) ; Niaguis (19,6%) ; Goundomp (19,4%) ; Balingore (18,8%) ; Mlomp (16,7%) ; Diégoune (15,6%) ; Adéane (15,2%) ; Tenthory (14,9%) ; Sédhiou (13,4%) ; Tanaff (12,9%) ; Diembering (12,7%) ; Mangagoulack (11,9%) ; Kafountine (11,8%) ; Diaroumé (11,3%)). Hormis Santhiaba Mandjack, Oukout, Niaguis et Balingore, le phénomène est plus fréquent en milieu urbain.

Figure 3 : Pourcentage de femmes chefs de ménage selon les départements



Source: Tab.2 Caractéristiques des ménages

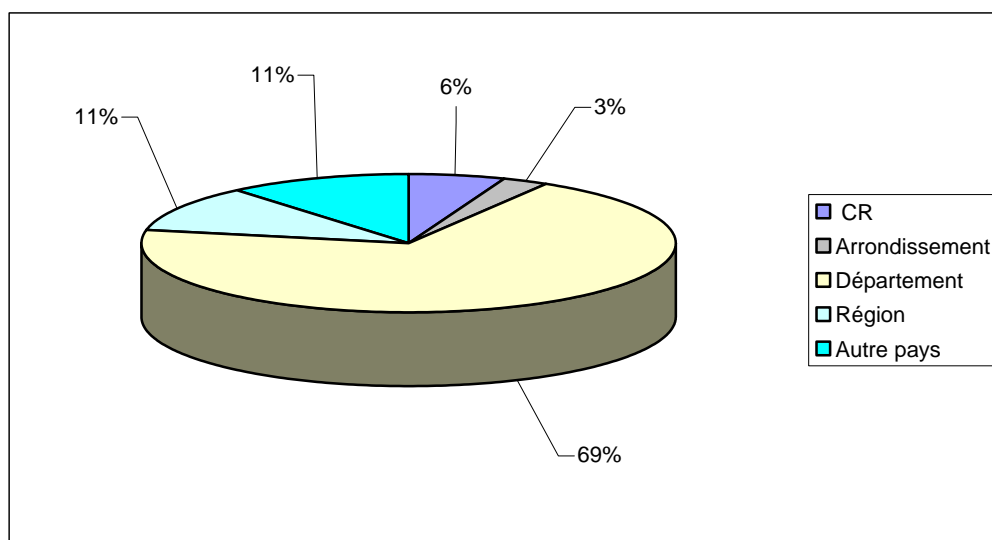
La population du ménage est constituée en moyenne de 96,5% de personnes autochtones, de 1,4% de personnes déplacées, de 0,6% d'immigrants et de 1,3 % de travailleurs saisonniers. Les personnes interrogées au sein des ménages estiment que la coexistence est très satisfaisante, pour cette raison, la situation des déplacés internes est très différente de celles dans les autres pays où les rapports peuvent être extrêmement tendus.

Cette situation serait aussi liée au fait que, pour la population locale, la majorité des déplacés serait prête à rentrer dans leurs domiciles d'origine, alors que

seulement 18,4% des personnes interrogées pensent que les déplacés accueillis préfèreront rester dans les domiciles actuels.

Ceci se comprend aisément si l'on sait que 85% des immigrants ne viennent pas de loin (5,5% des déplacés viennent de la même collectivité décentralisée, 9,2% du même arrondissement et 69,9% du même département)

Figure 4 : Répartition des déplacés selon origine



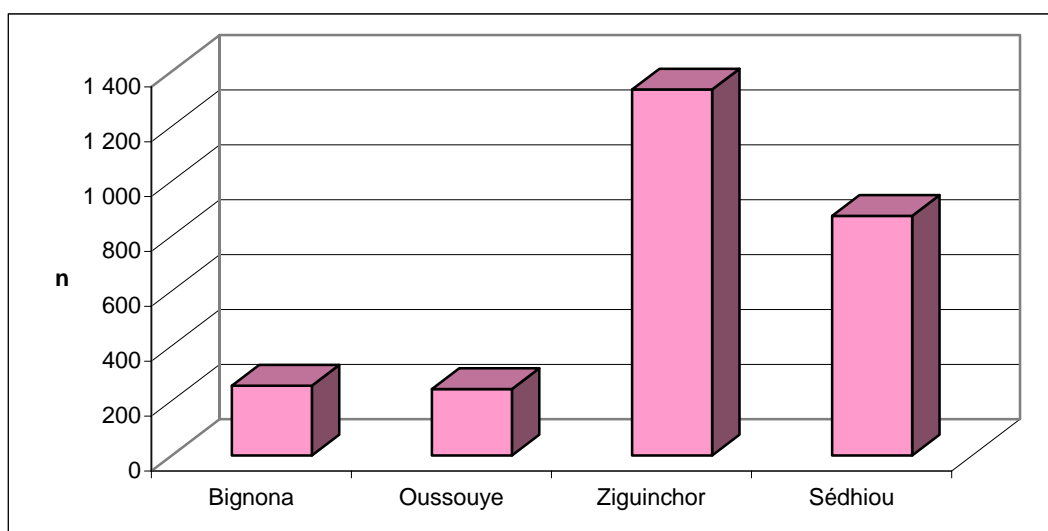
Source: Tab.2 Caractéristiques des ménages

2.2 Santé

La distance moyenne que les habitants parcourent pour atteindre un service de santé qualifié ou communautaire est d'environ 3 km, avec des écarts importants pour certaines CRs comme Ndiamacouta dans le département de Sédhiou et Djibidione dans le département de Bignona où les distances sont respectivement de 11,6 km et de 7,7 km. Le nombre moyen d'habitants par personnel de santé pouvant offrir un service de santé qualifié ou communautaire est de 495 personnes. Ce ratio varie de 923 à 193 personnes respectivement pour les départements de Ziguinchor et Oussouye.

Dans quinze (15%) pour cent des 52 collectivités locales on constate un ratio d'au moins 1000 personnes par personnel de santé pouvant offrir un service de santé ; parmi celles ci Djibanar et Samine Escale sont particulièrement concernées par le conflit. Dans 44% des collectivités locales le nombre d'habitants par personnel de santé varie entre 500 et 1000 (Camarakounda, Adéane, Sindian, Diattacounda, Simbandi, Tanaff, Niaguiss, Marsassoum, Santhiaba Mandjack, Oulampane, Bona, Djibabouya et Niagha).

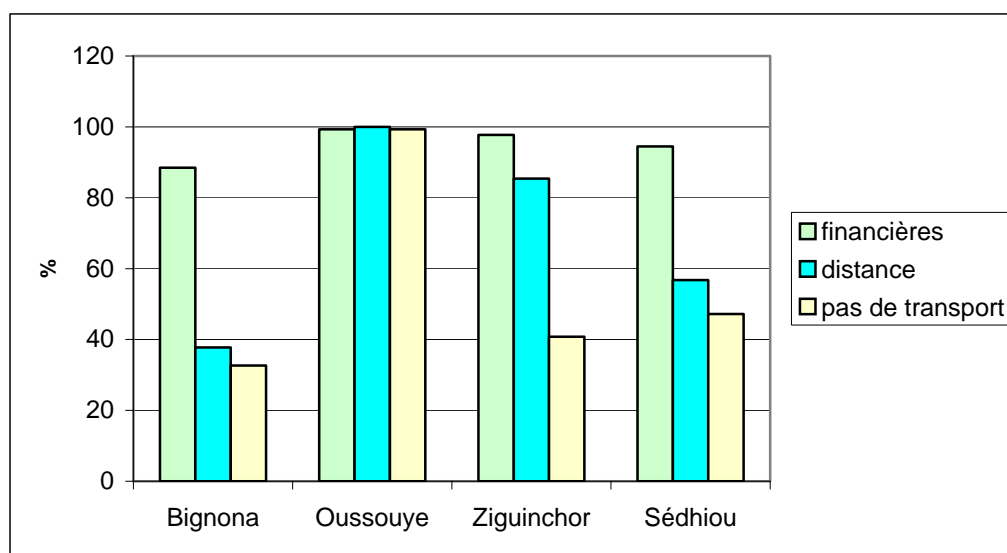
Figure 5: Nombre moyen d'habitants ayant accès aux services de santé



Source : Tab.3 Offre de services santé

Seulement 2,7% des ménages disent n'avoir aucun problème pour avoir accès à un service de santé (Tab. 8). Pour les autres, les principaux facteurs limitant sont, outre la distance, les moyens financiers et la disponibilité de moyens de transport.

Figure 6 : Pourcentage de personnes ayant évoqué des problèmes limitant l'accès aux services de santé



Source : Tab.8 Difficulté d'accès aux services santé

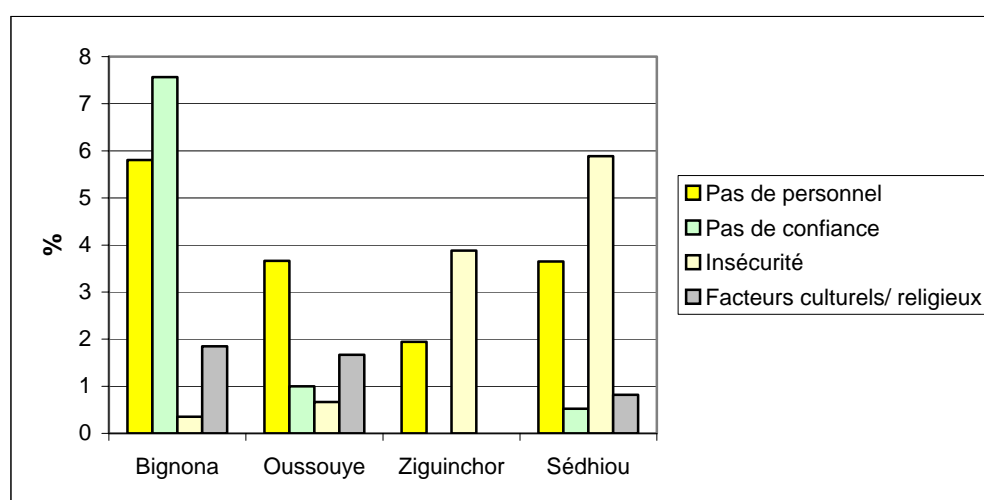
Ce sont les populations du département d'Oussouye qui se plaignent le plus des difficultés à se soigner. En réalité c'est le département le plus petit, avec une distance des structures sanitaires moins élevée que dans les départements de Bignona et Sédhiou, et avec un meilleur ratio habitant /personnel offrant un service de santé. La nature insulaire d'une bonne partie du département, les

difficultés de transport accentuées par les effets du conflit pourrait expliquer cette perception.

Pour ce qui concerne le facteur financier qui est cité par 93% des ménages, il est considéré comme un obstacle sérieux, coté 8,3 sur une échelle allant de 0 (=peu important) à 10 (=sérieux).

D'autres facteurs spécifiques ont été évoqués par les ménages de certaines localités. Il s'agit du manque de confiance par rapport au personnel de santé, de la peur de se déplacer et enfin des barrières traditionnelles. Le manque de confiance, a été évoqué le plus souvent dans les CR de Kartiack, Balingore, Djinaky, Diégoûne et Mlomp du département de Bignona.

Figure 7: Pourcentage de personnes ayant évoqué aussi d'autres problèmes limitant l'accès des populations aux services de santé



Source : Tab.8 Difficultés d'accès aux services santé

La peur de se déplacer a été mentionnée dans les collectivités locales de Niagha et Kolibantang du département de Sédhiou et Nyassia dans le département de Ziguinchor.

Les barrières traditionnelles ont été évoquées surtout dans les CR de Tenghory, du département de Bignona et Djibabouya, dans celui de Sédhiou.

En général, la satisfaction par rapport au service de santé offert est moyenne (coté 5 dans l'échelle allant de 0 (inutilisable) à 10 (très fonctionnelle)).

Les résultats peuvent sembler surprenants. Par ex. dans les collectivités locales de Ndiamacouta, Boutoupa-Camarakounda et Santhiaba Mandjack les populations ont affecté une cote supérieure à 9 alors que les autres indicateurs (distance par Ndiamacouta etc.) et /ou la situation locale du conflit nous auraient fait croire l'inverse. Par contre les CR de Samine, Djibidione, Tanaff, Karantaba et Oukout ont une cote inférieure à 3.

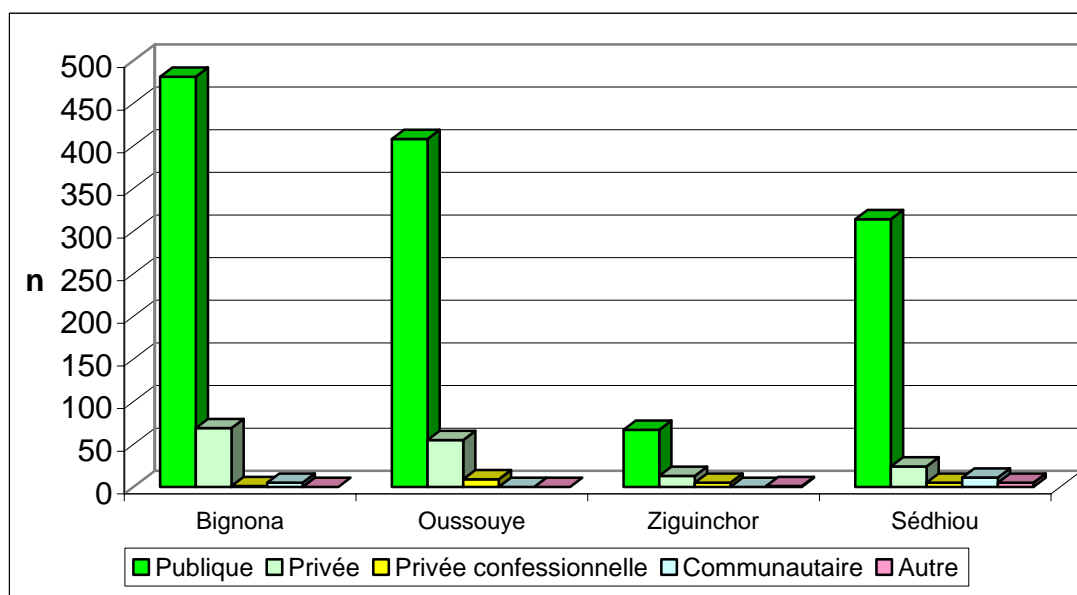
2.3. Education

2.3.1 Education formelle

En dépit de quelques problèmes, l'offre de formation formelle en général dans la région est globalement satisfaisante (Tab.4). La distance moyenne que parcourt un élève de chez lui à l'école est d'environ 600m. Cependant dans certains cas, l'élève doit parcourir plus de 2 km (CR Diaroumé 2,3 Km, CR Djibidione 2,4 km, CR Ndiamacouta 3,3 km) et 33 villages sont distant des écoles de plus de 10 km (12 villages dans la CR Ndiamacouta, 6 dans la CR Diaroumé et 3 dans la CR Djibidione – pour les autres CR se sont 1 ou 2 villages).

Dans tous les départements, il y a la possibilité pour les élèves d'effectuer un cycle complet (jusqu'au bac). 87% des écoles appartiennent à l'Etat, 7% sont des écoles privées, 7% sont des écoles confessionnelles et 2% sont communautaires.

Figure 8: Statut des écoles



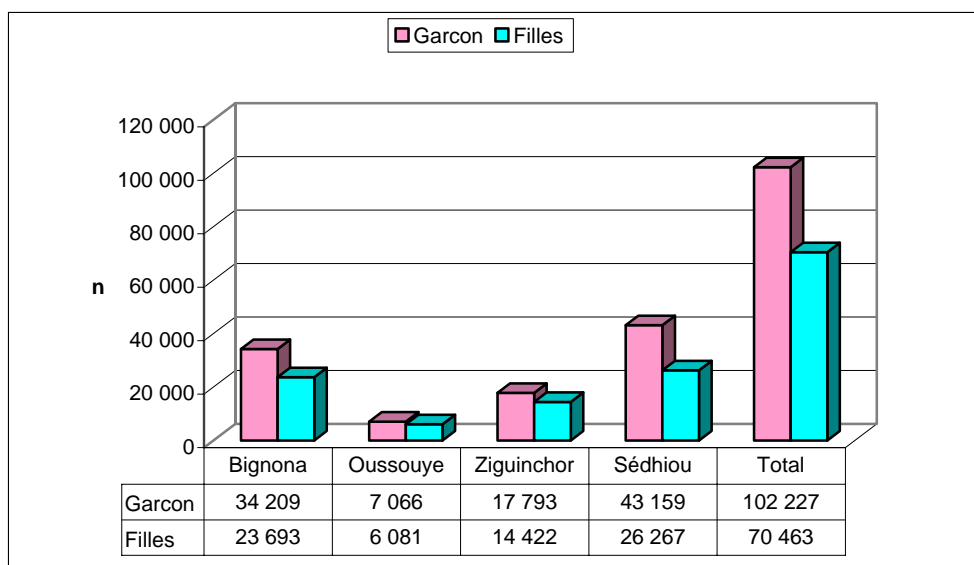
Source: Tab.4 Offre de service éducation formelle

Trente deux pour cent des 5000 enseignants sont des « fonctionnaires », 29% sont « contractuels » 23% volontaires et 16% sont payés par les habitants des villages eux-mêmes. Grâce à cette coopération financière et des modèles de financement divers, il y a en moyenne 32 élèves par enseignant dans les écoles primaires, même si on constate là aussi quelques exceptions (dans la CR Simbandi Brassou 71 et dans la CR Ndiamacouta 60 élèves par enseignant).

Quarante et un (41%) pour cent des élèves dans les quatre départements sont des filles, elles sont 43% dans les écoles primaires,

Dans le département de Oussouye, le nombre d'élèves filles est presque égal au nombre d'élèves garçons (52 :48), alors que dans le département de Sédhiou le sex-ratio est le plus déséquilibré (40 :60). Dans les CRs de Kolibantang (28,5%), Bambali (29%) et Adéane (29,5%) les élèves filles dans les écoles primaires sont moins de 30%.

Figure 9: Répartition des élèves par sexe



Source: Tab.4: Offre de service éducation formelle

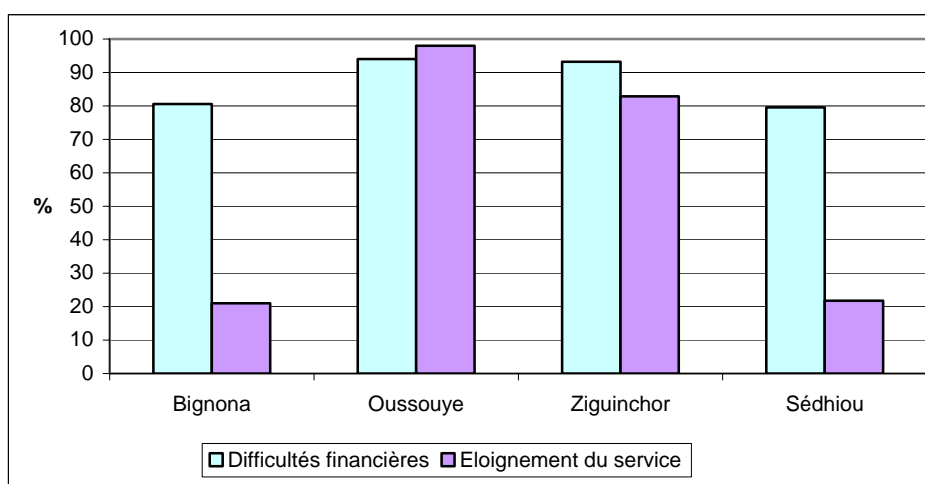
L'offre d'éducation correspond à la moyenne sénégalaise, cependant l'état des écoles dans plusieurs CRs n'est pas toujours satisfaisant. Dans les CRs de Boutoupa Camarakounda, Diouloulou et Djinaky, il y a respectivement 83%, 73% et 75% de salles de classe qui sont des abris provisoires. Malgré cela la population a donné en moyenne une appréciation assez satisfaisante de l'état des écoles (5,3 sur une échelle de 0= inutilisable et très fonctionnel = 10), sauf dans quelques CRs comme Djibidione (2,8).

Bien que l'offre de formation formelle soit jugée satisfaisante, en moyenne quatre vingt cinq (85%) pour cent des ménages ont des difficultés pour envoyer leurs enfants à l'école. (Tab. 8).

Les frais de scolarité représentent le problème principal, qui pour 83% des ménages en moyenne et encore plus dans les départements d'Oussouye et de Ziguinchor où cette difficulté a été évoquée respectivement par 98% et 95% des ménages. Même dans le département de Sédhiou, le problème existe et est jugé sérieux (7,8 sur une échelle de 0 à 10).

Environ cinquante (50%) des localités en Casamance ont accès à une offre de formation alternative (Tab. 5). Il y a cependant des différences importantes selon les CRs, celles de Diouloulou (5,5%), Diannah Malari (7%) et Kolibantang (9%) étant moins nanties. Il faut relever le cas de Nyassia où vingt cinq pour cent des ménages signalent des difficultés d'accès aux services d'éducation formelle par peur des déplacements.

Figure 10: Problèmes limitant l'accès des ménages à l'école

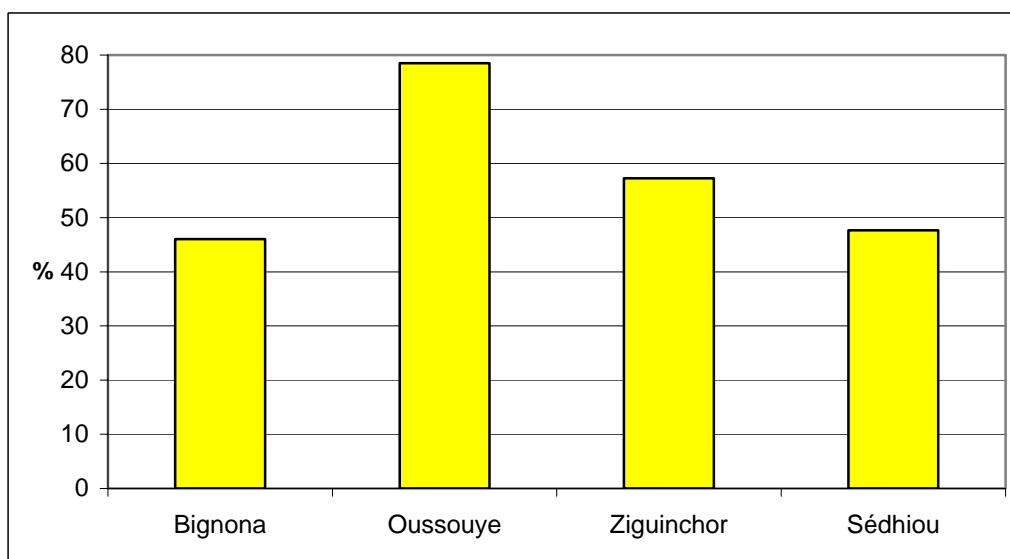


Source: Tab.8, Difficultés d'accès aux services d'éducation

2.3.2 Education non formelle / IEC

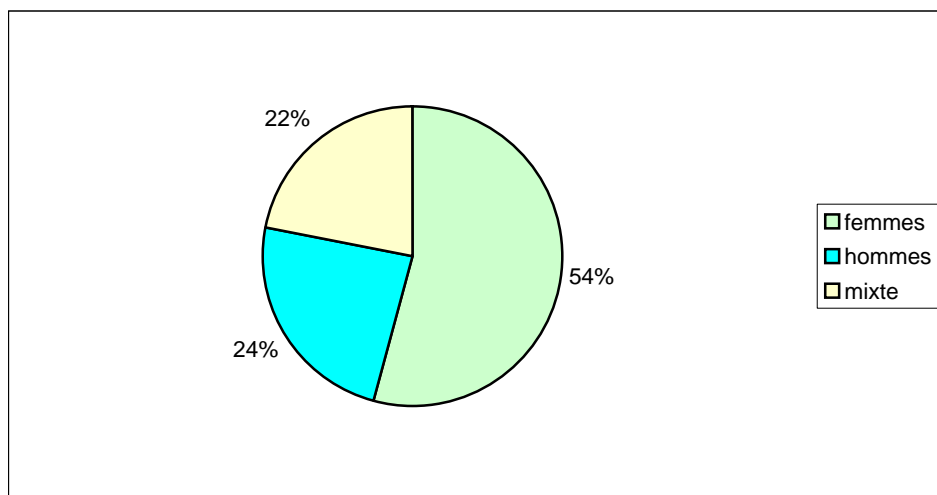
Le graphique suivant montre que le département d'Oussouye est celui dont les villages ont été les plus ciblés par des séances d'éducation non formelle.

Figure 11: Pourcentage des villages ayant bénéficié de séances d'éducation non formelle par département



Les activités d'éducation non formelle ont vu une participation plus importante des femmes que des hommes.

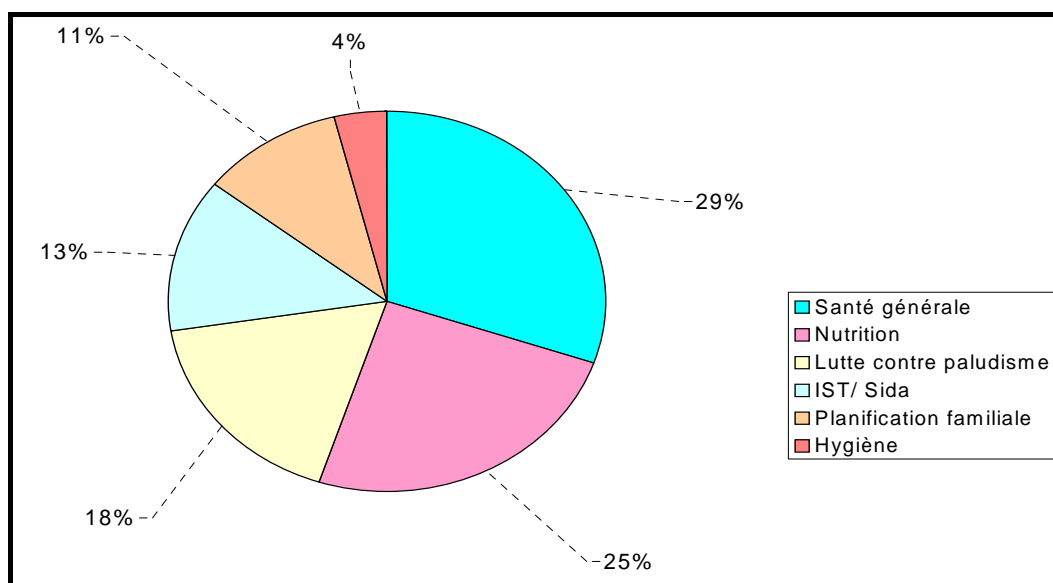
Figure 12 : Bénéficiaires des formations selon le genre



Source: Tab.5, Offre d'éducation non formelle au niveau des villages

Quarante (40%) pour cent des activités d'éducation non formelle sont consacrées à l'alphabétisation et trente quatre (34%) pour cent aux écoles coraniques.

Figure 13: Thèmes de séances d'éducation non formelle dans la santé



Source : Tab.5 Offre d'éducation non formelle au niveau des villages

Des formations et activités IEC ont été menées pour aider les populations à faire face aux conséquences du conflit armé: prévention des accidents liés aux mines, gestion du stress, réduction des conflits. Celles ci ont été organisées avec l'appui de l'UNICEF et de Handicap international au niveau des deux régions. Dans le département de Sédhiou les ASBC (agents des services à base communautaire) des villages de l'axe sud ont bénéficié de formation dans ces domaines grâce au fonds spécial octroyé par le gouvernement allemand en 2002.

Dans le domaine de la santé, la nutrition est le thème spécifique qui a été enseigné le plus souvent en 2003. Mais les CRs de Balingore, Bambali, Diannah Malari, Diégoune, Djibidione, Djiredji, Enampore, Kafountine, Kartiak, Kolibantang, Nyassia, Simbandi Brassou, Sindian et la commune de Marsassoum n'ont pas été concernées. Pour la plupart, les formations spécifiques concernant l'alimentation sont assurées par des ONG.

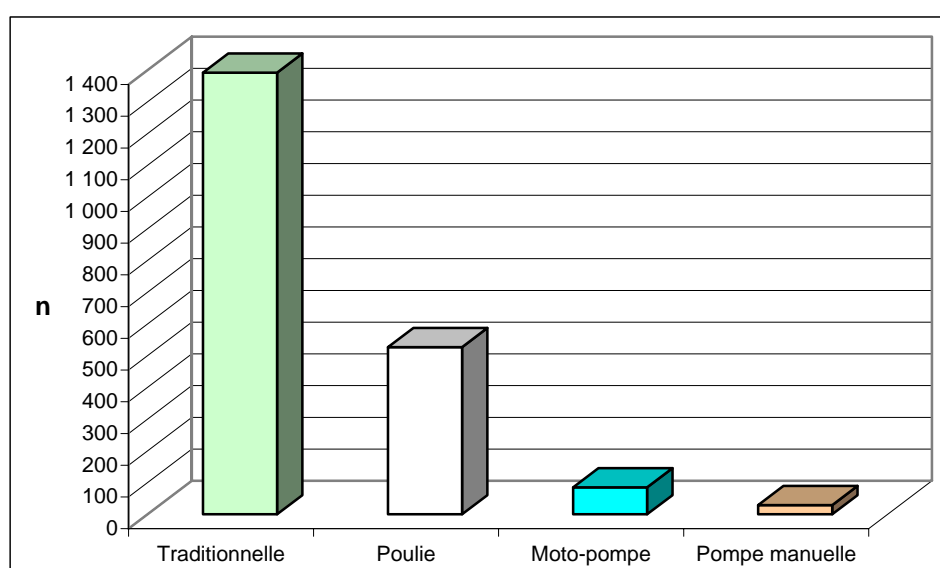
2.4 Accès à l'eau potable

Seulement 10% des ménages s'alimentent à partir d'un réseau d'eau courante. Les taux d'accès dans les départements de Bignona, Oussouye, Ziguinchor et Sédhiou sont respectivement de 10,1% ; 21,5% ; 37,3% et 5,7%.

Le puits demeure encore le type d'ouvrage le plus utilisé pour l'alimentation en eau. Les forages ne représentent que 5% des infrastructures et le département d'Oussouye est le moins pourvu.

Les puits appartiennent le plus souvent aux villages (45%) et près de la moitié de ces derniers sont gérés par les chefs de village ; environ 6,3% des puits sont équipés d'un système d'exhaure moderne (motopompe, pompe manuelle).

Figure 14: Type de puits utilisés par la population



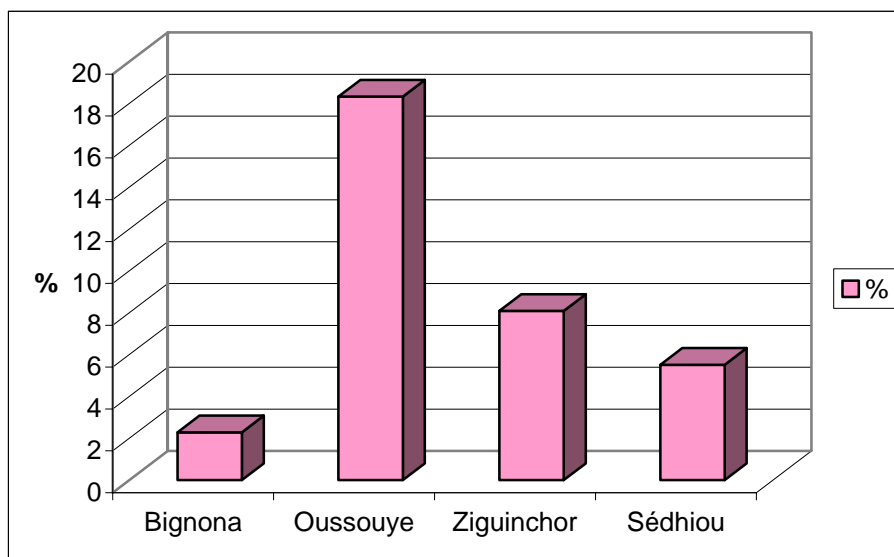
Source: Tab.9 Disponibilité des infrastructures d'eau

Il faut signaler qu'il existe encore dans les CRs de Niagha ; Kolibantang et Djirédji des ménages qui utilisent l'eau des rivières et sources pour l'alimentation.

Un problème spécifique se pose aux habitants des villages des îles de la CR Kafountine, dont beaucoup n'ont pas accès à l'eau potable de qualité suffisante, et parfois sont même dépendants des puits des localités voisines.

Dans d'autres CRs l'accès permanent à l'eau courante est un problème sérieux. Par exemple, dans certaines localités des CRs de Bemet-Bijini, Diouloulou et Djibidione, la quantité de l'eau est jugée insuffisante et indisponible pendant plusieurs mois par an.

Figure 15 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable



Source: Tab.10 Accès à l'eau

Environ 6% des ménages sont branchés à un réseau central (Tab. 10). Ils représentent 18% des ménages à Oussouye, 8% à Ziguinchor, 5% à Sédhiou et 2% à Bignona. En général, les utilisateurs sont satisfaits de l'état des installations et la distance moyenne pour atteindre un robinet est de 27 m. Le coût moyen mensuel d'une facture d'eau est de FCFA 3.300 par ménage. Il est jugé assez élevé par rapport au revenu mensuel moyen d'un ménage estimé à moins de FCFA 50.000.

La grande majorité des ménages (70,1%) dépendent des puits privés dont l'état général, la qualité et la quantité de l'eau (temps moyen sans eau 0,2 mois par an) sont jugés acceptables. Mais dans plusieurs CRs, la qualité de l'eau est jugée très mauvaise (CR Djibidione 3,7).

2.5 Economie

La situation économique locale est jugée difficile, par beaucoup d'observateurs et cela est imputé au conflit entre le MFDC et le gouvernement Sénégalais. Ceci est du reste confirmé par la population qui apprécie négativement la situation actuelle (4,1 sur une échelle entre 0 = pas du tout satisfait et 10 = très satisfaisant, tab. 11).

Selon les appréciations que les populations donnent de leurs propres conditions d'existence, les familles en situation très difficile (0 à 3) se trouvent dans vingt deux (22%) pour cent des communautés rurales surtout dans celles de Niagha, Kolibantang, Karantaba, Adéane, Niaguis, Boutoupa... Les ménages les plus aisés sont pour l'essentiel dans douze pourcent des communautés rurales dont Kartiak, Djiredji, Enampore, Nyassia, Djinaki.

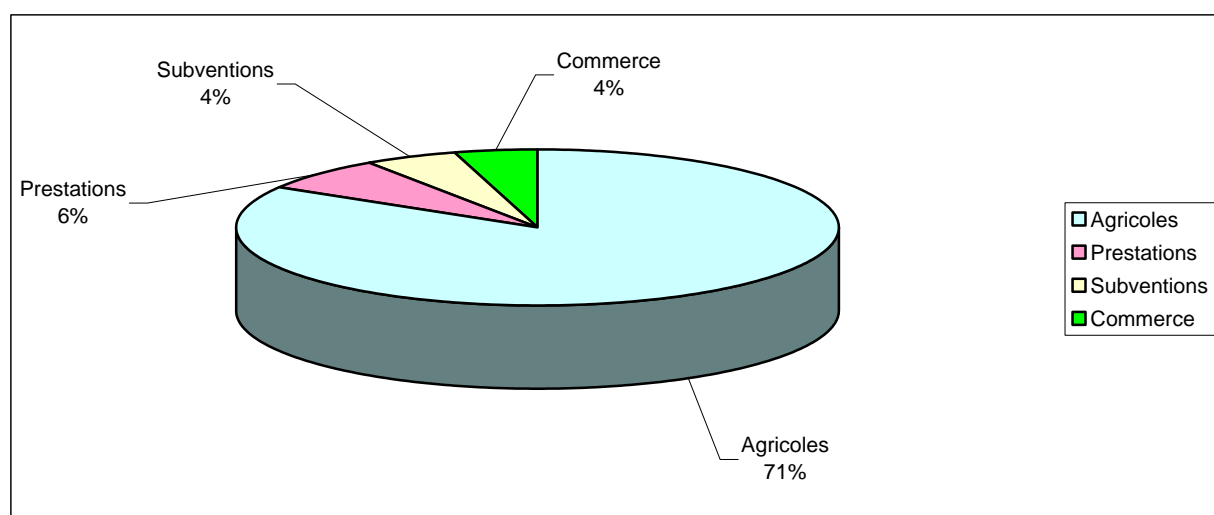
Ainsi dans deux tiers des communautés rurales la situation des familles est moyenne (entre 3 et 6 de période difficile). C'est le cas par exemple de Oukout, Oulampane, Thionck Essyl, Mangagoulack, Djibanar, Simbandi, Kafountine, Santhiaba Mandjack, ... On note une corrélation entre la perception de leurs conditions d'existence et le nombre de mois pendant lesquels le ménage moyen a des difficultés d'alimenter tous ses membres ⁴.

En moyenne, les ménages dans la région examinée font face à une situation de déficit alimentaire pendant quatre mois et une semaine par an. Les départements de Sédhiou et de Bignona sont plus touchés (4,4) que Oussouye (4,0) ou Ziguinchor (3,3). Dans certains CRs les ménages ont des problèmes pour nourrir leurs membres durant 6 mois par an (CRs Djibidione 6,2, Kolibantang 7,4, Niagha 6,8, Santhiaba Mandjack 6,0, Sindian 6,5, Suelle 6,0).

Pour faire face à cette situation plus de la moitié des ménages (53%) font recours à l'endettement pour la prise en charge de la période de soudure. Dans le département de Sédhiou, les ménages réagissent aussi en offrant de la main d'œuvre pour des emplois journaliers/prestations de services (16,1%).

La production agricole est considérée comme la production de base dans l'économie des ménages ; et, selon les habitants, elle contribue à hauteur de 71% aux ressources des ménages en Casamance (tab. 12). Toutefois, la satisfaction par rapport à la contribution de l'agriculture comme source de revenu est assez limitée (4,3 sur une échelle entre 0 = pas du tout satisfait et 10= très satisfaisant). Dans quelques CRs, les ménages sont très insatisfaits des rendements de la production agricole (CR Diannah Malari 1,0, Diendé 0,1, Karantaba 0,2, Kolibantang 0,0, Niagha 0,0, Sakar 0,0 et Tenghory 0,8).

Figure 16: Profil des sources de revenus des ménages



Source : Tab 30 Economie des ménages

⁴ Pearson corrélation $p = 0.001$

Hormis les activités agricoles au sens strict, la contribution des autres activités à la formation des revenus des ménages est à hauteur d'environ

- 6% pour les prestations de services,
- 4% pour la cueillette ainsi que les subventions et les activités commerciales,
- 3% pour la pêche ainsi que les emplois salariés directs,
- 1% pour les productions animales, l'exploitation du bois ainsi que les activités artisanales.

Par la suite, les différentes activités économiques seront examinées plus en détail.

2.5.1. Production agricole

En milieu rural seuls 55% des ménages sont directement propriétaires des terres qu'ils cultivent. Dans les communautés rurales d'Adéane et de Niaguis respectivement 18% et 22% des ménages sont contraints d'emprunter des terres pour réaliser leurs activités de production.

La qualité des terres reste satisfaisante, sauf dans les cas des CR de Bambali, Kafountine et Kolibantang où l'infestation par le Striga a été citée et témoigne de l'appauvrissement des sols ; dans la CR de Mlomp, la salinisation de terres agricoles est invoquée comme un phénomène qui prend de l'ampleur.

La pratique des assolements et l'application des engrais est effective dans beaucoup de villages et ménages, mais les effets sont très peu visibles (3,9 sur une échelle entre 0 = sans effet et 10 = amélioration).

Les semences sont généralement conservées par les ménages. 82,5% des semences toutes spéculations confondues proviennent des exploitations elles mêmes. Les autres provenances les plus significatives sont les services publics pour 7,7 %, les prestataires de service pour 4,9% des quantités, les organisations professionnelles pour 2,9% des quantités et l'ANCAR pour 0,5%. (Tab.17).

Les principales spéculations pratiquées sont les cultures céréalières (Riz, Mil, Maïs, Sorgho) essentiellement vouées à l'alimentation familiale, les cultures de rente (Arachide, Mangue, Orange, Cajou) et celles dites de diversification (Niébé, Patate, Fonio).

Le profil de production révèle à Oussouye un département où les activités sont presque exclusivement centrées sur le riz tandis qu'à Ziguinchor, les productions arboricoles surtout de mangues et de cajou sont réalisées par plus de 29% des ménages. Les départements de Bignona et de Sédhiou présentent un profil plus diversifié avec une plus large pratique de cultures de diversification.

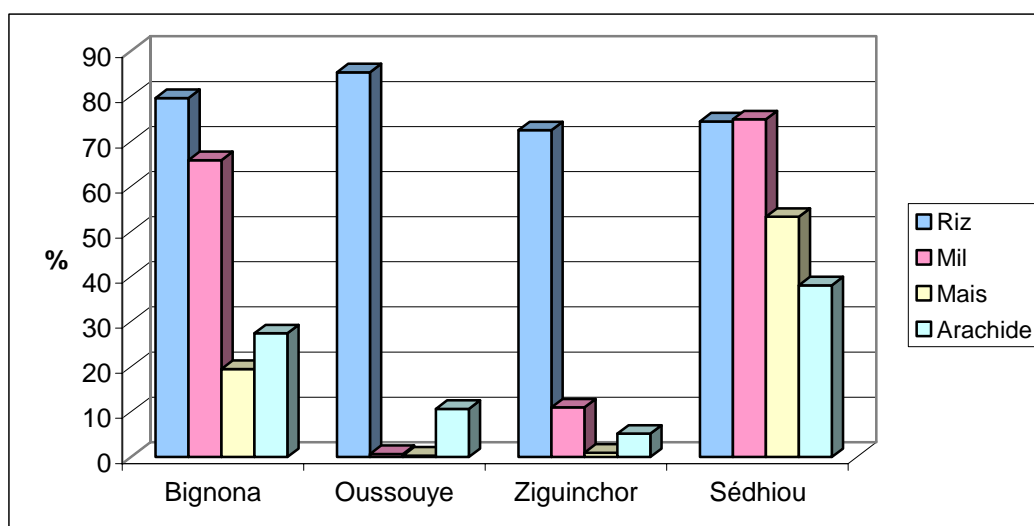
Le riz est la culture la plus importante de la Casamance, il est cultivé par 77% des ménages avec un taux de plus de 85% dans le département d'Oussouye. Le rendement moyen varie d'un département à l'autre. Les techniques de production sont traditionnelles pour 96% des ménages. On note en moyenne une production d'environ 1 t par an dans le département Bignona contre 550 kg dans celui d'Oussouye. Les productions sont pour l'essentiel autoconsommées et le riz produit (53.000 t d'une valeur de 7,2 milliards FCFA), n'est vendu sur les marchés que dans des cas exceptionnels (tab. 14).

Le mil est cultivé par 58% des ménages et principalement pour l'autoconsommation (la commercialisation représente 0,6%). Dans les quatre départements la production totale est estimée à 45.000 t de mil soit une valeur de 4 milliards FCFA. A l'inverse du riz, qui est cultivé de manière traditionnelle, 20% des ménages utilisent des méthodes améliorées pour la production du mil.

Contrairement au riz et au mil, l'arachide est produite principalement par environ 28% des ménages dans les départements enquêtés. Dans les départements de Bignona et de Sédhiou, respectivement 27% et 38% des ménages y pratiquent la culture de l'arachide. Dans les départements d'Oussouye et de Ziguinchor ce ne sont que 11% et 5% des ménages qui font la culture arachidière. La production arachidière dans les quatre départements est estimée à 29.000 t en 2004 avec une valeur de 7 milliards FCFA. L'arachide représente le produit agricole le plus important en terme de revenu monétaire.

Les trois principales cultures que sont l'arachide, le riz et le mil contribuent à hauteur de 54% des revenus des ménages (cf. tab ci dessus).

Figure 17: Répartition des 4 principaux produits agricoles au niveau des ménages



Sources : Tab.13 a Productions agricoles

L'arboriculture surtout les mangues et les oranges contribuent environ pour 20% aux revenus agricoles. Notons que les mangues sont produites principalement dans les départements de Ziguinchor et Sédhiou (respectivement 21% et 14% des ménages), alors que les oranges le sont plutôt dans le département de Bignona (20% des ménages).

La culture de l'anacardier est pratiquée par environ 10% de ménages dans les quatre départements, et surtout dans le département de Sédhiou où 19 % des ménages ont adopté et pratiquent cette activité. La production qui est essentiellement pour la commercialisation, offre des revenus significatifs pour ses producteurs. La production totale annuelle de cajou est estimée à 5.000 t pour une valeur de 2 milliards FCFA.

La production et la consommation de marijuana sont interdites au Sénégal. Le Chanvre est produit à hauteur de 70 t et offre aux producteurs des revenus significatifs d'une valeur de 1,1 milliards FCFA dans les 4 départements. L'activité est réalisée à la fois par les hommes et les femmes ; la commercialisation se réalise essentiellement dans les communautés rurales

Tableau 2. Contribution à la création du revenu agricole en %

Produit	Contribution à la création des revenus (%)
Arachide	21,4
Riz	19,5
Mil	13,3
Mangue	10,0
Orange	9,9
Mais	7,6
Cajou	5,4
Chanvre	3,2
Manioc	1,3
Patate	1,2
Citron	1,2

Source: Etat de lieux 2004

Comme le riz est la culture la plus importante, en terme de production, il n'est pas surprenant que 69% des ménages le mettent en stock (Tab.20). Les ménages moyens gardent en stock environ 250 kg de riz, mais il y a de grandes différences entre les diverses CRs. Les ménages moyens des CRs de Bona, Diendé, Djibidione, Karantaba, Kolibantang, Niagha, Sakar, Simbandi Brassou et Sindian ainsi que dans la commune de Thionck Essyl stockent moins de 100 kg de riz.

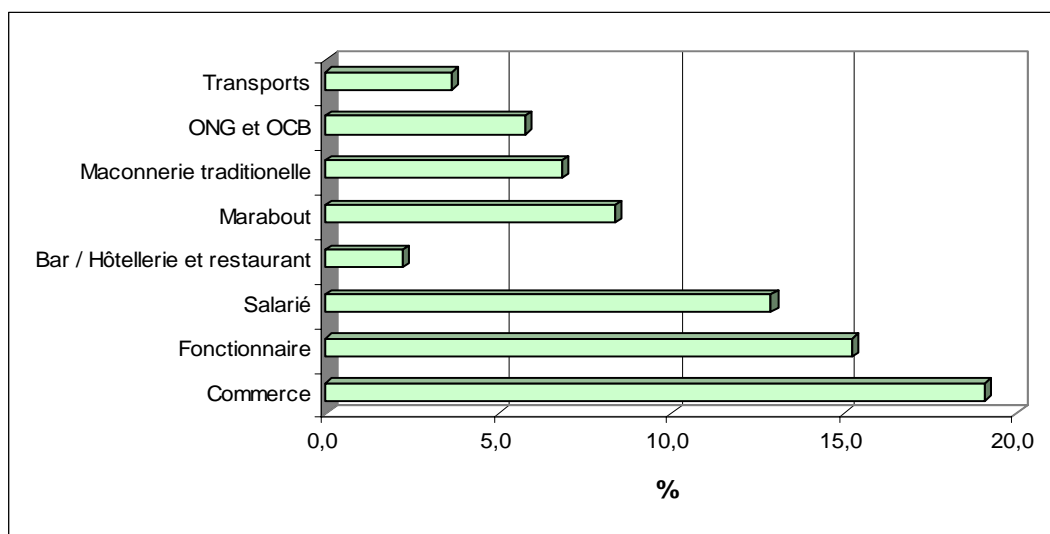
2.5.2. Prestations de service, Commerce, Salarier et Artisanat

Les prestations de service constituent la deuxième source de revenu des habitants dans les quatre départements (tab. 21) avec un apport de dix milliards et cinq cent millions de francs CFA environ. Les emplois salariés (fonctionnaires, prestataires des ONG et OCB, agents des sociétés de gardiennage, Hôtellerie, restaurant, et bar) génèrent environ 40 % des revenus globaux des prestations ; presque au même niveau de contribution que les métiers (commerce, marabout, maçonnerie, menuiserie, pêcheur, mécanicien, tailleur, gérant de télé centre) qui procurent environ 46% des revenus des prestations dans les quatre départements.

Il faut signaler que les métiers agricoles (ouvrier agricole, forgeron, leaders des organisations, transformation des produits agricoles, etc.) ne contribuent que pour 12% pour la formation des revenus des prestations.

Dans l'ensemble, les revenus tirés des prestations de services constituent une stratégie importante pour la sécurité alimentaire.

Figure 18 : Contribution des prestations de service dans la création de revenu des ménages

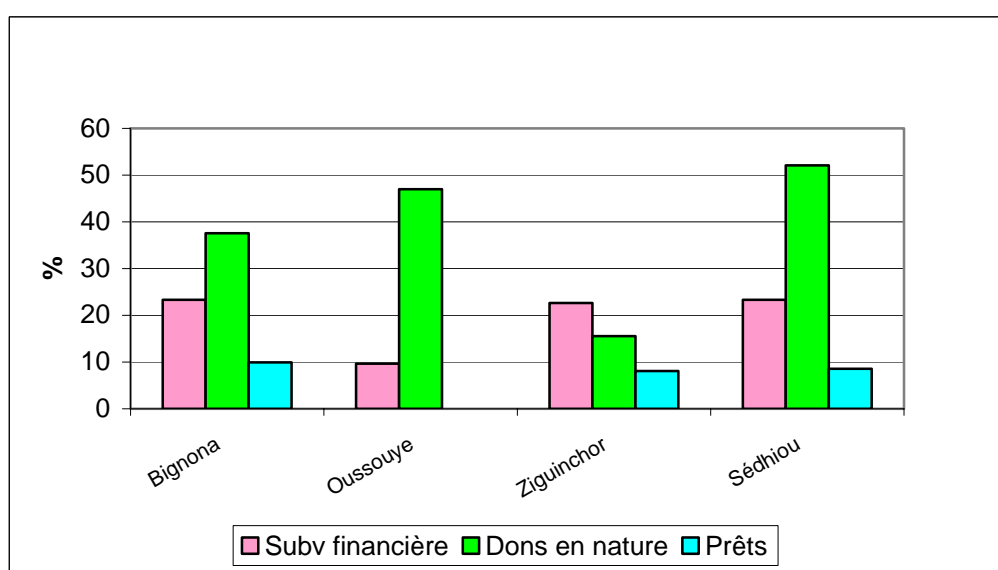


Source : Tab.21 Les Prestations de service, emploi des ménages

2.5.3. Les appuis, les subventions et les intérêts

Les résultats de l'étude nous montrent que les subventions sont importantes dans les stratégies d'existence des populations au niveau des quatre départements. Les ménages reçoivent des subventions pour une valeur totale estimée à 4,8 milliards FCFA par an, dont 49% au titre des subventions financières directes, 20% au titre des dons en nature et 14% pour les prêts (tab. 23). L'Etat fournit 84% des dons en nature, pendant que les subventions financières viennent surtout des membres de famille (94%).

Figure 19 : Profil des différentes stratégies d'existence des populations



Source : Tab.22 Les appuis, subventions et intérêts comme sources de revenus

Mais dans certaines CR les ménages ont faiblement accès aux sources financières ou matérielles.

C'est le cas des CRs de Bambali, de Djiredji, et Ndiamacouta qui ont très peu accès aux dons en nature, et les CRs Kolibantang et Niaguis qui ne bénéficient presque pas de subventions financières (tab. 22).

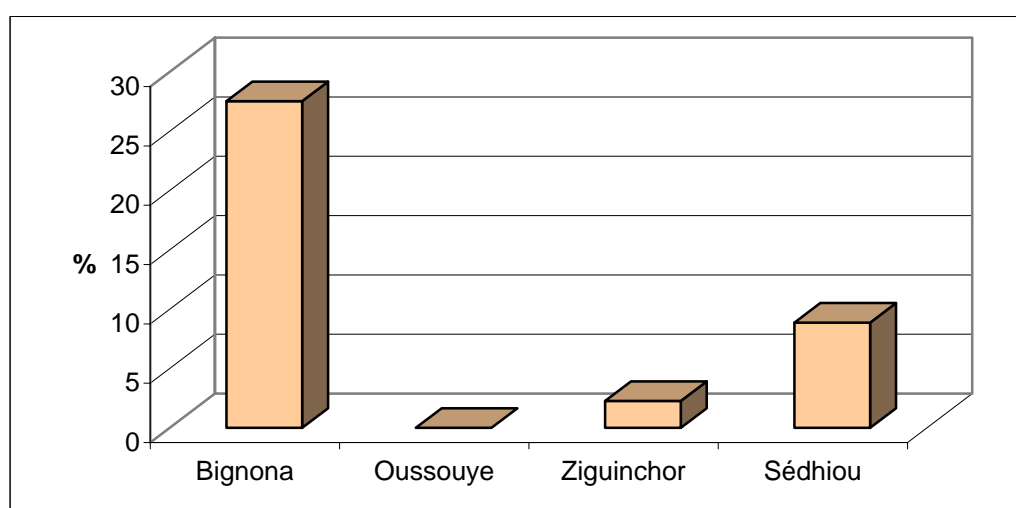
2.5.4. Cueillette

La cueillette des produits forestiers non ligneux est une activité économique de grande importance pour les habitants des quatre départements, avec une production totale de 17.000 t et un volume total de 2,6 milliards FCFA, elle contribue considérablement à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire (tab. 24.). Mais il faut signaler que seul 4% de la population utilise la cueillette des produits forestiers non ligneux pour survivre durant les périodes de sécheresse.

Dans les périodes difficiles, une bonne partie de la population dans la CR de Nyassia (49% des ménages interrogés) ainsi que dans la CR de Djiredji (30%) ont recours à cette source alternative de revenu (tab. 11).

Le Néré est le produit forestier le plus important ; ce sont les grains de néré qui sont les plus collectées dans le département de Bignona (28% des ménages avec une récolte de 740 kg en moyenne), tandis que la poudre de néré est la plus valorisée dans le département Sédhiou (11% des ménages avec une récolte de 440 kg en moyenne – tab. 24). La cueillette des produits forestiers non ligneux dépend très largement de la situation écologique des CRs, à cet égard il n'est pas étonnant que la part de la production issue de la cueillette représente souvent plus de 50% de la récolte totale d'un seul produit dans certaines CRs.

Figure 20 : Exploitation du Néré au niveau des ménages

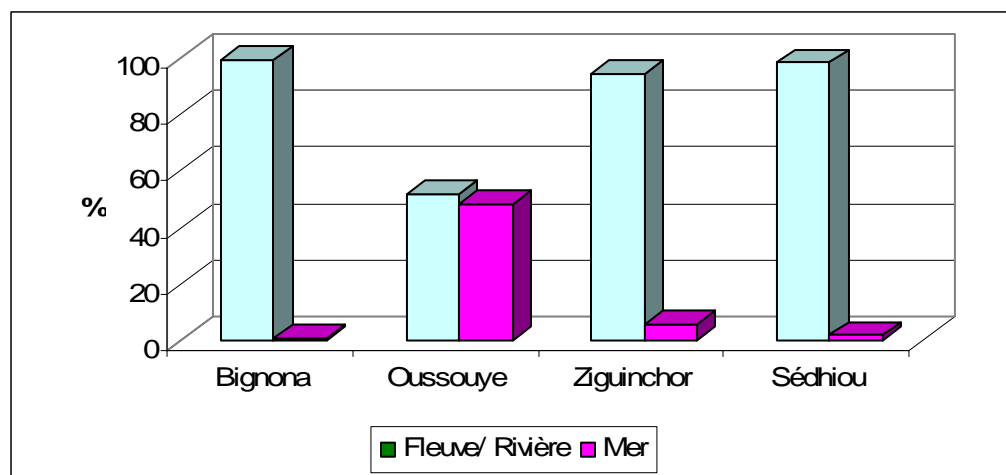


Source : Tab 24 Revenus et production issus des produits de cueillette

2.5.5. Pêche

La pêche occupe 12,5% des ménages dans les quatre départements. En moyenne le nombre de jours consacré à cette activité est de 140 par ménage et par an. Bien que disposant d'une importante façade maritime, les populations autochtones sont plus portées à la pêche dans les rivières et bolongs (95 % des ménages) alors qu'une faible partie des ménages, surtout localisée dans les collectivités locales de Thionck Essyl, Mlomp, Santhiaba Mandjack et la commune de Ziguinchor s'adonnent à la pêche en mer. (Tab. 26).

Figure 21 : Répartition des différents lieux de pêche



Source : Tab.26 L'économie des ménages : la pêche

Par rapport aux captures, un peu plus de 75% des ménages ont des activités piscicoles contre 29 % qui investissent dans la pêche aux crevettes surtout dans les CR de Adéane, Djibanar, Mlomp, Samine Escale et Goudomp. La cueillette des huîtres est pratiquée par moins de 1% des ménages enquêtés.

2.5.6. Productions animales

L'élevage avec un volume financier de presque 21 milliards FCFA joue un rôle presque aussi important que l'agriculture (presque 27 milliards FCFA) au plan économique. L'élevage de caprins est pratiqué par plus de 39% des ménages contre environ 10% pour l'élevage des ovins.

Pour ce qui concerne l'élevage bovin, 17 % des ménages possèdent des animaux d'élevage et 12% disposent de bovins de trait. De façon globale l'élevage des ruminants est concentré sur les départements de Sédhiou et de Bignona.

Les départements de Oussouye et de Ziguinchor recèlent la plupart du cheptel porcin des quatre départements enquêtés.

L'enquête montre que dans des collectivités telles que Adéane, Goudomp, Bounkiling, Niagha, Nyassia, Niaguis et Simbandi Brassou, les ménages interrogés ne possédaient pas une seule tête de bétail ; ce qui serait lié aux transferts du cheptel au nord du fleuve Casamance pour des raisons d'insécurité.

2.5.7. Commercialisation du bois et du charbon

La commercialisation du bois et /ou du charbon est pratiquée par 9,4% des ménages dans les quatre départements avec une intensité variant très fortement entre les différentes CRs (Djibidione, Enampore, Diendé, Djinaky, Nyassia, Tanaff, Bemet Bidjini, Djibabouya, Sakar, etc.).

Le département de Bignona (tab. 29) est la zone d'approvisionnement la plus importante pour la commercialisation du bois. En moyenne 11% des ménages travaillent environ 60 jours par an dans ce domaine, pour un revenu moyen annuel estimé à 82.000 FCFA par ménage.

La quasi-totalité des produits soit 85,8% de la production est commercialisée dans la région, dont plus de 70% dans les villages d'exploitation. La commercialisation hors de la région concerne 13,9 % de la production ; mais il faut signaler l'existence d'une filière des produits vendus hors des quatre départements. Ces produits « exportés » viennent surtout du département de Bignona dont plus du quart de la production (environ 28%) est vendu en Gambie.

2.5.8. Chasse

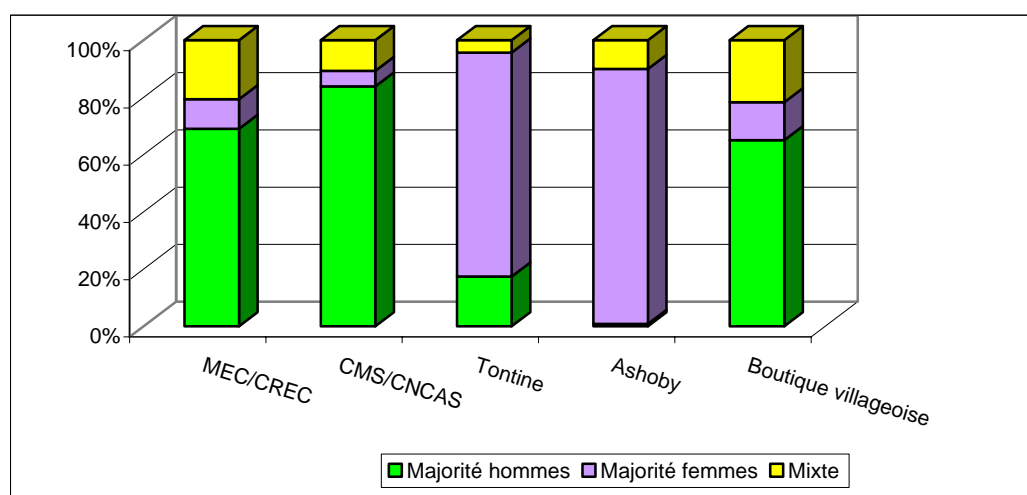
Les activités de chasse sont le fait de 2% des ménages. Ceux-ci se trouvent en majorité dans la CR Djibidione (41% des ménages, tab. 29), tandis que dans la plupart des CRs, les ménages interrogés disent ne pas pratiquer la chasse.

Les chasseurs exercent cette activité de manière professionnelle (environ 50 jours par an) et surtout dans les forêts communautaires (77% des lieux de chasse) pour une recette moyenne de 78.000FCFA par ménage et par an

2.5.9. La gestion des ressources financières

La possibilité d'accumulation des surplus de production pour les plantations nouvelles et/ou comme réserve financière pour les périodes difficiles n'est pas

Figure 22 : Niveau de participation des hommes et femmes dans la gestion financière



Source : Tab.31 La gestion des ressources financières

Les caisses d'épargne locales comme CMS et MEC/CREC sont utilisées par 15% des ménages. En gros, les ménages sont satisfaits des caisses d'épargne qui pour l'essentiel sont gérées par les hommes. Par contre les femmes organisent et gèrent les systèmes d'épargne traditionnels comme Ashoby⁹ (89%) et Tontines (78%). Les usagers de ces systèmes en sont plus satisfaits que les utilisateurs des caisses modernes, même si les contributions épargnées sont moins élevées.

2.5.10. Situation économique des ménages

Le revenu moyen annuel par ménage est de neuf cent trente deux mille neuf cent soixante douze (932 972) FCFA. Ce qui équivaut à un revenu per capita de 78 483 FCFA.

Les revenus moyens des ménages dans le département de Bignona sont quatre fois plus élevés que ceux dans celui d'Oussouye. Ceci confirme la distorsion entre les potentialités économiques du département d'Oussouye et la situation des ménages qui pour l'essentiel n'accèdent pas aux revenus issus des activités les plus rémunératrices de l'économie locale (tourisme, pêche).

Le tableau ci-dessous montre que dans près de 33% des collectivités les revenus moyens des ménages sont supérieurs à la moyenne des quatre départements (Karantaba, Diendé, Diouloulou, Ziguinchor, Bambali, Thionck Essyl, Djinaky, Bemet, Ouonck, Oulampane, Niamone, Koubalang,...). Dans 31% des collectivités (Niagha ; Niaguis ; Boutoupa Camarakounda ; Adéane ; Simbandi Brassou ; Kolibantang ; Santhiaba Mandjack ; Goudomp ; Diembering; Bounkiling; Commune d'Oussouye; Kafountine; Diaroumé; Commune de Sédhiou; Djibanar; Djibidione) les revenus moyens des ménages sont inférieurs à la moitié du revenu moyen pour les quatre départements.

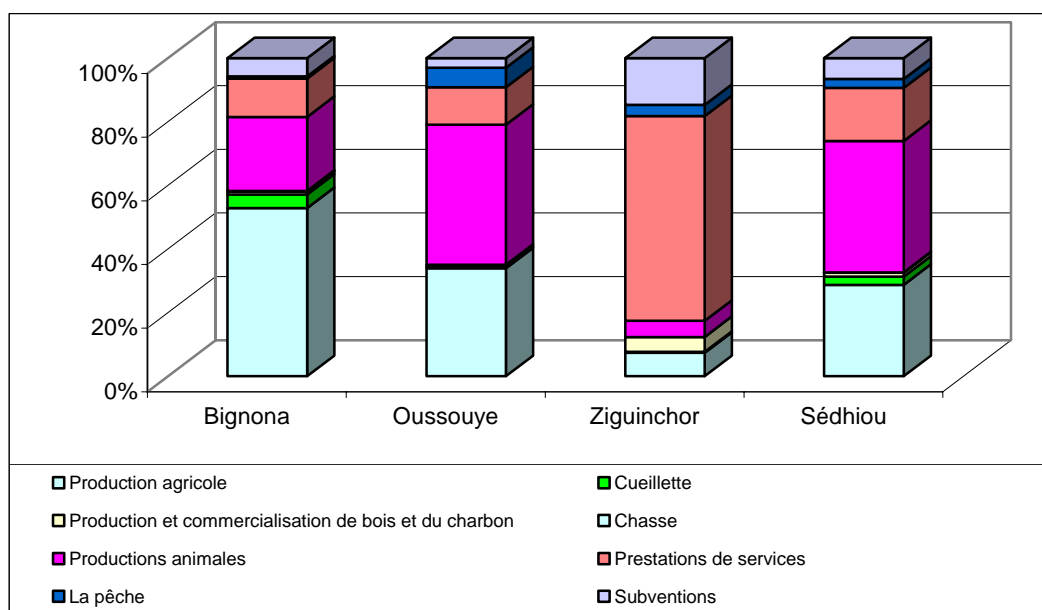
Tableau 3: Revenus des ménages par départements

Département	Nb. pers moyen par ménage	Revenu du Ménage FCFA/an	Revenu per capita FCFA/an/ pers
Bignona	11,6	1 301 818	112 706
Oussouye	8,8	319 232	36 290
Ziguinchor	9,7	764 197	78 844
Sédhiou	13,4	866 501	64 811
Total	11,9	932 972	78 483

Le graphique ci dessous donne un aperçu de la contribution des activités à la formation des revenus moyens des ménages par département. On retiendra que c'est dans le département de Bignona que la contribution de l'agriculture est dominante (plus de 40%). A Oussouye et Sédhiou ce sont les productions animales qui assurent plus de 40% des revenus ; tandis que dans le département de Ziguinchor les ménages tirent l'essentiel de leurs revenus des activités de services (plus de 64%).

⁹ il s'agit d'une mutuelle pour l'habillement des femmes

Figure 23 : Profil des revenus moyens des ménages



Source : Tab.30 Extrapolation des différentes sources de revenu

2.6. Accès à l'appui technique

La fourniture et l'accès aux services (prestations de services et appuis techniques) sont certainement les enjeux les plus importants pour le développement en milieu rural et les processus de planification au niveau des villages et collectivités. Ces points (prestations de services et perception des prestataires par des communautés villageoises) seront analysés dans les lignes qui vont suivre.

2.6.1. Services agricoles

Dans quarante deux (42%) pour cent des localités enquêtées, les populations ont confirmé qu'elles avaient accès aux services agricoles. L'ANCAR a assuré plus de quarante quatre (44%) pour cent des services identifiés ; tandis que les organisations professionnelles, les prestataires et les services techniques étatiques ont assuré respectivement 21%, 16% et 10% des services identifiés (Table 32).

La différence entre les collectivités locales réside dans l'intensité de l'appui (nombre des prestations, etc.). Dans certaines collectivités, il n'y avait presque pas eu d'appui technique (c'est le cas des communes et des communautés de Djibidione, Enampore, Kolibantang, Mlomp (Bignona) et Santhiaba Mandjack) ; tandis que d'autres, telles que Koubalang, Niamone et Ouonck ont reçu plus de mille prestations (réunions ou visites) au cours des douze derniers mois.

2.6.2. Planification des actions collectives

Dans la moitié des localités (50,5%), les populations ont planifié des activités collectives au cours des douze derniers mois. Ces activités de planification ont été réalisées au niveau des villages pour 55% des cas (30% par les responsables

des groupements et 21% par les chefs traditionnels) et à l'échelle des collectivités locales pour 33% par les Conseils ruraux (Table 33).

Dans certaines communautés rurales (Boukiling, Diattacounda, Djibidione, Kolibantang, Niagha, Suelle), la population dit ne pas être satisfaite du processus de planification engagé au niveau de la communauté rurale.

Des expériences de planification adaptées aux groupes défavorisés ont été entreprises dans 25% des villages :

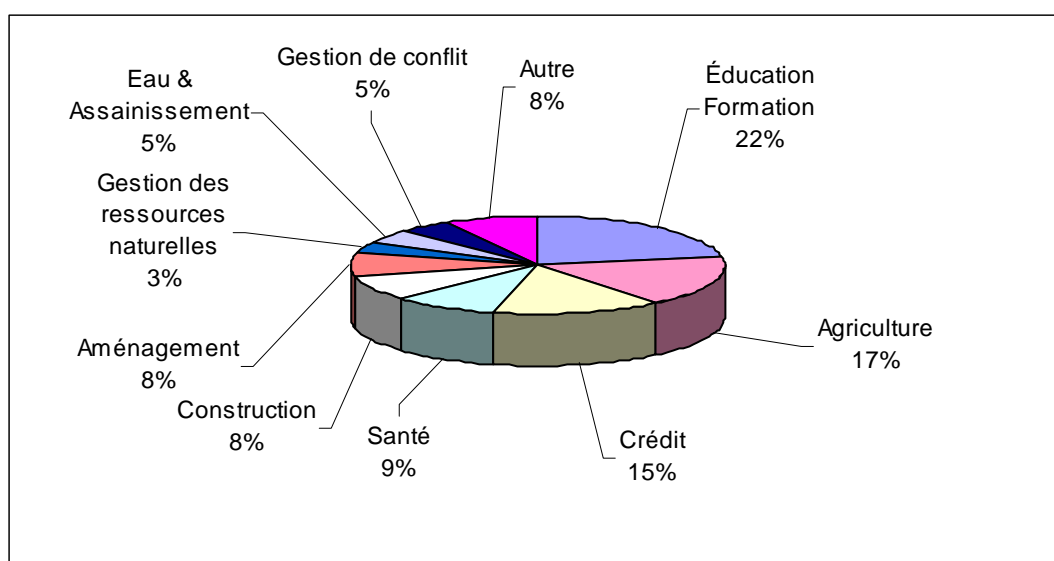
- 45% des cas ont été consacrés aux problèmes des déplacés,
- 30% des problèmes étaient relatifs aux femmes, et
- 23% concernaient les besoins spécifiques des jeunes.

En général, on constate que les populations sont plus satisfaites de la planification des mesures spécifiques (7/10) que du processus global de planification qui est jugé de qualité moyenne voire passables (4,6/10).

2.6.3. Coopération entre les villages et les prestataires de service

Dans plus du quart des villages (29%) des quatre départements, on a constaté l'existence d'une coopération avec les prestataires des services spécifiques (Table 35), qui travaillent dans les domaines techniques bien distincts (Table 36).

Figure 24 : Importance des domaines de concentration des partenariats



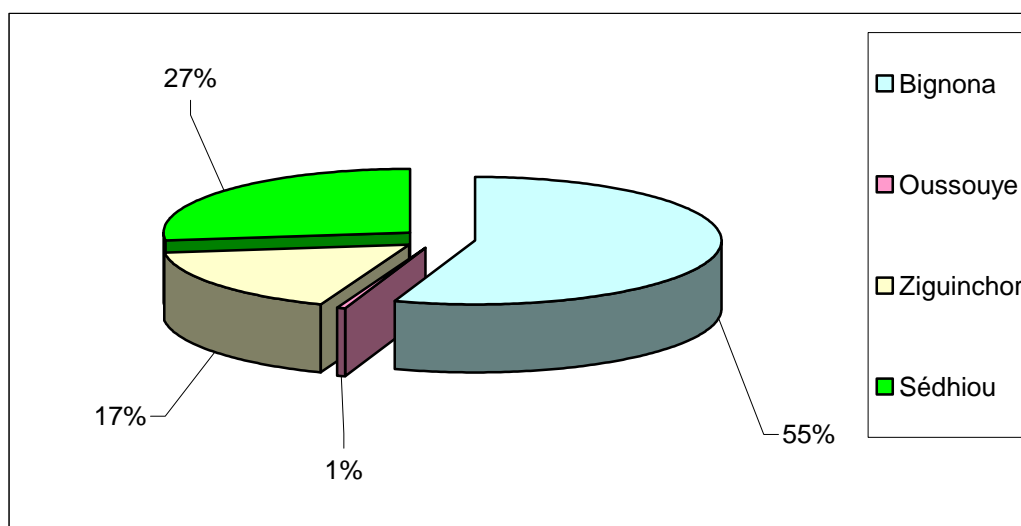
Source : (Tab.36) Répartition de la coopération avec les villages

Le niveau de satisfaction en général est élevé ; cependant il faut signaler l'existence de CRs où il n'existe pas actuellement de coopération (CR Bambali, Boutoupa Camarakounda et Sakar) alors que d'autres considèrent la coopération de façon critique (Diannah Malari, Djibidione, Karantaba et Suelle).

Toutefois il faut signaler que si cette coopération est importante et jugée significative (dans 47% des villages), il n'existe pas de contrats pour préciser la nature et les obligations de la relation. C'est dans le département de Oussouye, où la coopération est très importante (dans 73% des villages), mais on n'a

recensé que 1% seulement de contrats formalisés. Par rapport au conflit on peut dire que les coopérations ont eu des effets peu significatifs. Dans la CR de Djinaky, même si la coopération a été perçue généralement comme positive, les conflits ont été aggravés.

Figure 25 : Existence de contrats entre prestataires et villages



Source : Tab.36 Répartition de la coopération avec les villages

Parmi les partenaires évoluant dans les quatre départements on rencontre :

- les institutions du Système des Nations Unies (UNICEF, PAM et le CICR) à hauteur 8% des coopérations,
- les Projets et programmes de l'Etat et des partenaires de coopération (dont le PRIMOCA¹⁰, le PLCP, le PSAOP, le PROCAS, le PSPI et Fankanta) pour 31% des coopérations,
- les organisations de la société civile dont les ONGs (CRS, World Education, TOSTAN, COSPE, AMA, Handicap International, CCF, ENDA tiers monde, Sahel 3000, PACTE, AJAC / APRAN) et les OCB (CVEC, CREC, AMICAR, CADEF, AJAC, AFUDES Fogny, FADEGBA, AJAEDO, FADDO, Yamakeye, AJAC / ADIAMATH, FGPF) respectivement à hauteur de 15% et 19% des coopérations,
- les Collectivités locales et leurs partenaires de coopération associés pour 4% des coopérations,
- les Privés pour 1% des interventions.

En général les populations éprouvent une grande satisfaction par rapport aux prestataires de services, ainsi qu'à leurs prestations. Mais il ressort de l'étude que les populations rurales gardent une perception négative de certains acteurs parmi lesquels nous citerons les CREC, CVEC, AJAC / ADIAMATH, CADEF, AFUDES Fogny, le Conseil Rural. Malgré cela, aucun prestataire n'a été perçu comme promoteur de conflits.

¹⁰ Ce programme a été clos à la fin de l'année 2004

2.7. Les autres infrastructures villageoises

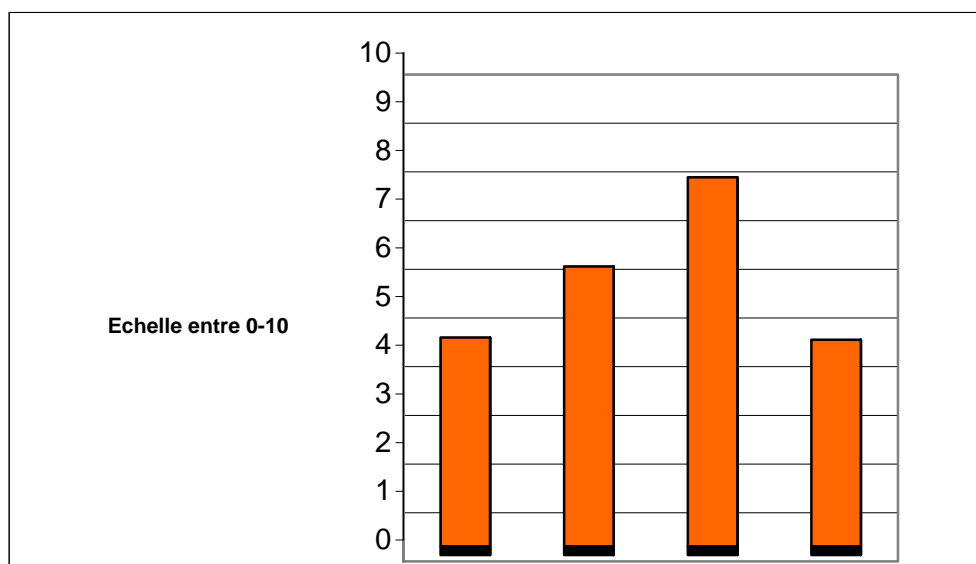
Pour soutenir durablement le développement local dans les régions rurales de la Casamance dans le but de sécuriser leurs conditions de vie, la création d'un environnement adapté avec des infrastructures fonctionnelles est indispensable en complément aux initiatives individuelles et aux appuis techniques. En outre, l'augmentation de la production agricole ainsi que des revenus, est tout aussi assujettie à l'amélioration de l'environnement pour faciliter l'accès aux intrants, la promotion de la transformation des produits et le développement des technologies de conservation et de stockage des produits et, faciliter surtout un accès adéquat aux marchés de la région et du Sénégal.

2.7.1. Digues et barrages

Dans les quatre départements, on signale dans 26% des localités la présence de digues ou de barrages pour un effectif de plus de 500 ouvrages (Table 37). La qualité de ces infrastructures n'est pas si bonne. Si les digues ont été jugées de qualité passable (4,6 dans une échelle de 0 à 10), les ouvrages d'art laissent presque tous à désirer et ne sont cotés qu'à 3,4. Dans les collectivités locales de Bona, Boutoupa Camarakounda, Koubalang, Niagha, Sindian, Tanaff et Bignona entre autres les ouvrages sont de mauvaise qualité et peu fonctionnels.

La majorité des ouvrages (64%) sont construits pour limiter la salinisation des terres et 20% au titre d'ouvrages secondaires pour la maîtrise de l'eau. Vingt neuf pour cent de ces infrastructures ont été construites à l'initiative de la population, et dans la plupart des villages (71%), c'est toute la population qui participe à la gestion des digues. Ce point, positivement apprécié par la population offre une opportunité pour la construction des actions collectives.

Figure 26 : Satisfaction moyenne sur l'état des digues et barrages

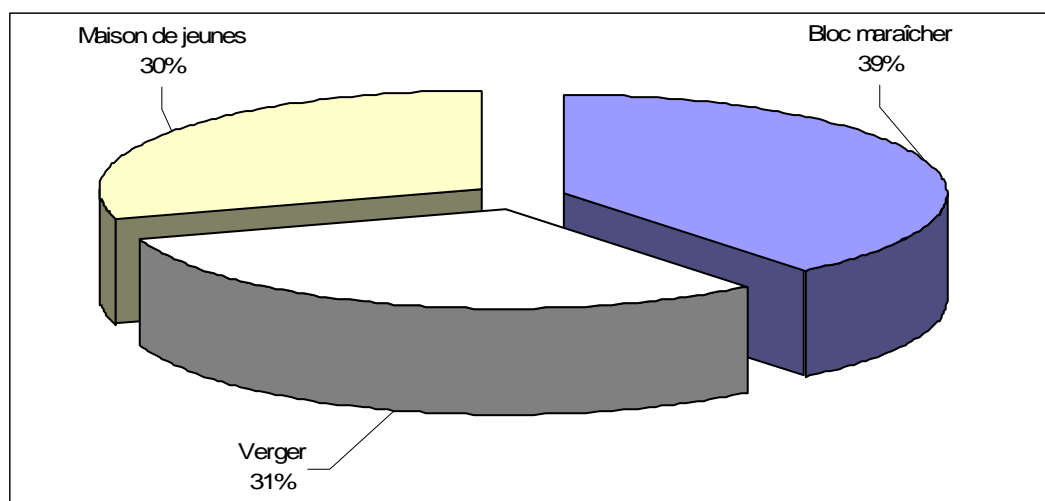


Dans une échelle de 0 = pas du tout satisfait et 10 = très satisfait
Source : Tab.37 Informations sur les digues et barrages

2.7.2. Infrastructures communautaires

Un peu plus de quarante et un pour cent (41%) des villages disposent d'infrastructures communautaires (Table 38). Les infrastructures les plus appréciées sont les blocs maraîchers (22%), ensuite les vergers (18%) et les maisons des jeunes (17%). Plusieurs de ces projets communautaires ont été développés par la population (47%) et sont gérés par des Comités villageois (53%). L'état des infrastructures communautaires ne pose problème que dans quelques rares CRs (Boukiling et Boutoupa Camarakounda).

Figure 27 : Utilisation des infrastructures communautaires en général



Source : Tab.38 Informations sur les infrastructures et périmètres communautaires

2.7.3. Les pistes

A l'exception des îles dans les CR de Kafountine et de Oussouye, tous les villages de la Casamance sont accessibles en voiture pendant la saison sèche. Mais l'état des pistes n'est généralement pas bon (2,6 dans une échelle de 0 = inutilisable à 10 = très fonctionnel) et celui des ponts et ouvrages de franchissement est encore pire (1,2, voir Table 39).

L'accès est plus difficile dans le département Sédhiou, où 72% des localités sont peu ou pas du tout accessibles aux voitures pendant la saison de pluie. On constate un flux de voitures extrêmement bas dans certains villages, ce qui limite l'accès aux marchés voire aux infrastructures sociales dans ce type d'endroits.

2.7.4. Accès aux énergies

L'électricité n'est accessible que dans 27% des localités (Table 40), moins de 7% des villages ont accès au réseau public d'électrification¹¹ et on retrouve des

¹¹ Il faut noter que l'enquête a été réalisée avant l'installation des revers solaires de l'ASER

groupes électrogènes communautaires ou privés dans seulement 6% des villages.

2.8. Conflits et processus de paix

Le chapitre suivant sera consacré aux conflits existant ainsi qu'à ces conséquences. Nous examinerons également des pistes de solutions ou gestion de conflits proposées au niveau des villages.

2.8.1. Conflits au niveau des villages

Dans 62% des localités enquêtées, les populations confirment avoir des conflits au niveau des villages. La situation conflictuelle paraît être plus tendue dans le département Bignona où des problèmes sont notés dans 82% des villages contre 29% dans les villages du département de Ziguinchor (table 41). Dans certaines collectivités locales, (Tanaff, Adéane, Enampore, Nyassia, Ndiamacouta, Sédhiou, Niaguis, Diaroumé, Djibidione) les conflits sont jugés comme intenses et pourraient participer au blocage de leur développement.

La plupart des conflits se passe entre les villages voire entre les familles d'un même village (56% des conflits). Les conflits avec des villages voisins représentent 29% des conflits identifiés tandis que ceux entre les populations autochtones et allochtones ne représentent que 4%. Il faut signaler que les populations déplacées à la suite du conflit en Casamance ont généralement de très bonnes relations avec les accueillants ; toutefois, 7% des conflits en résultent. Ces derniers ont été les plus notés dans les communautés rurales de Djibidione et Oulampane, où ils sont évalués respectivement à 40% et 24% des conflits documentés.

Le conflit le plus courants sont ceux opposants agriculteurs et éleveurs (67%), et les conflits fonciers (16% des conflits). Quoique faibles, les conflits sociaux et culturels correspondent à 14 % des conflits identifiés. Il faut signaler que 2% de ce type de conflits sont liés à l'implantation des infrastructures communautaires.

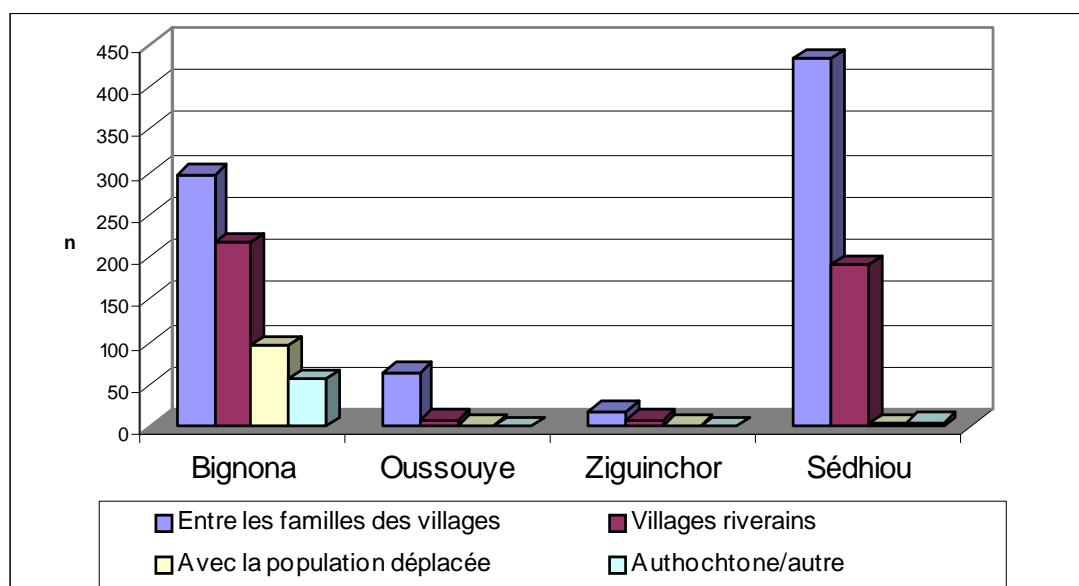
Au moins 94% des conflits ont pu être résolus, ou en cours de résolution sauf dans le département de Ziguinchor où seulement 41% des conflits ont trouvé une solution.

Quatre vingt cinq pour cent des conflits ont été résolus au niveau communautaire (37% au niveau du village, 30% au niveau familial et 18% au niveau inter villageois) ; et dans 12% des cas, les populations ont eu recours aux mécanismes modernes de résolution des conflits (6% par les Collectivités locales, 4% par l'Administration et 2% au Tribunal).

En général, les stratégies de gestion des conflits sont perçues comme positives. On constate néanmoins que dans les CRs de Djinaky et Adéane, les stratégies de gestion de conflits n'ont pas été efficaces car elles ont eu comme résultat une aggravation des conflits.

Dans les CRs Balingore, Bambali, Diégoûne, Kartiak, Kolibantang, Niaguis et les Communes de Goudomp et Thionck Essyl, les stratégies développées n'ont pas eu d'impact par rapport au conflit que connaît la région depuis un peu plus de vingt ans.

Figure 28 : Caractérisation des conflits au niveau des villages



Source : Tab.41 Informations sur les conflits au niveau des villages

2.8.2. Effets généraux des conflits sur le conflit en Casamance

Le conflit entre le MFDC et le gouvernement sénégalais a été ouvertement évoqué dans 63% des localités comme ayant eu des conséquences sur la vie

Le vol de bétail a été invoqué dans 56% des localités. Les collectivités les plus affectées sont les communautés rurales de Diouloulou, Djibidione, Djinaky, Oulampane, Suelle, Sindian, Nyassia, Bona, Bounkiling, Diaroumé, Diendé, Niagha et Samine Escale.

Les agressions/braquages ainsi que les bastonnades ont eu lieu dans plus de 18% des localités situées surtout dans les communautés rurales de Djibidione, Oulampane, Sindian, Niagha, Nyassia et Samine Escale.

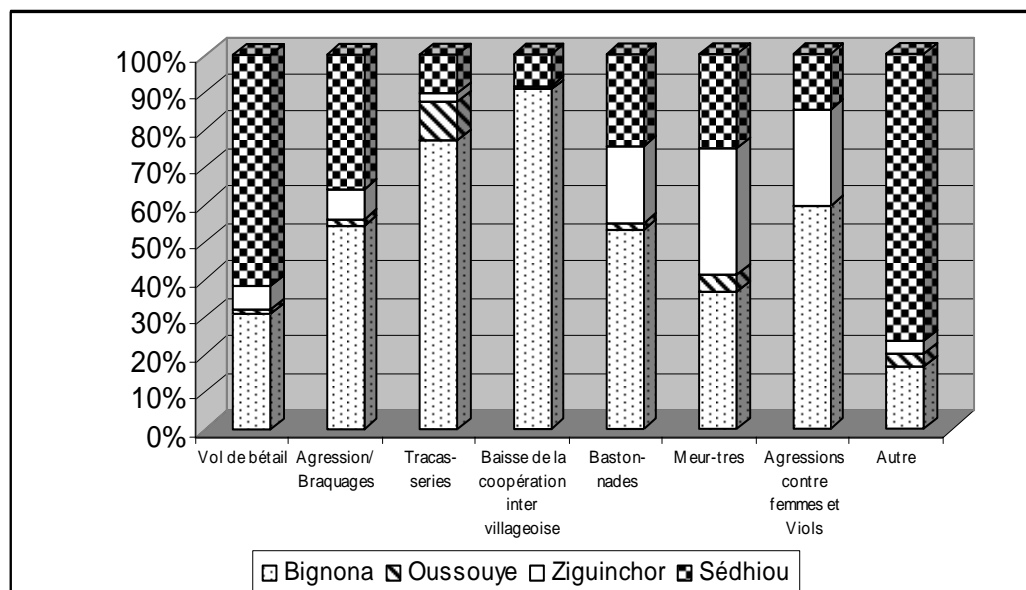
Dans 4% des localités, il a été ouvertement mentionné l'existence de meurtres surtout dans les Collectivités locales de Djibidione, Oulampane, Nyassia, Enampore, Adéane, Oukout, Diembering, Ziguinchor, Samine escale, etc..

Dans 3% des localités, il y a eu des agressions contre les femmes (viol) surtout dans le Oulampane, le Nyassia et Enampore.

L'enquête révèle que d'une manière générale les gens osent parler des conséquences du conflit, mais ils refusent de désigner les responsables. En général, 67% des interlocuteurs attribuent les responsabilités aux acteurs armés (3% aux militaires ; 18% au MFDC et 46% à des éléments non identifiés). Signalons que dans 4% des cas la responsabilité a été clairement assignée à des villages riverains.

Quant à la question « Que faire pour trouver des solutions ? », 27% ont proposé des facilitations locales, 23% des groupes de vigilances et 12% des groupes de discussion, pendant que 37% n'ont pas voulu se prononcer ou n'ont pas pu faire des propositions.

Figure 29 : Répartition des effets ressentis par type d'agression par département

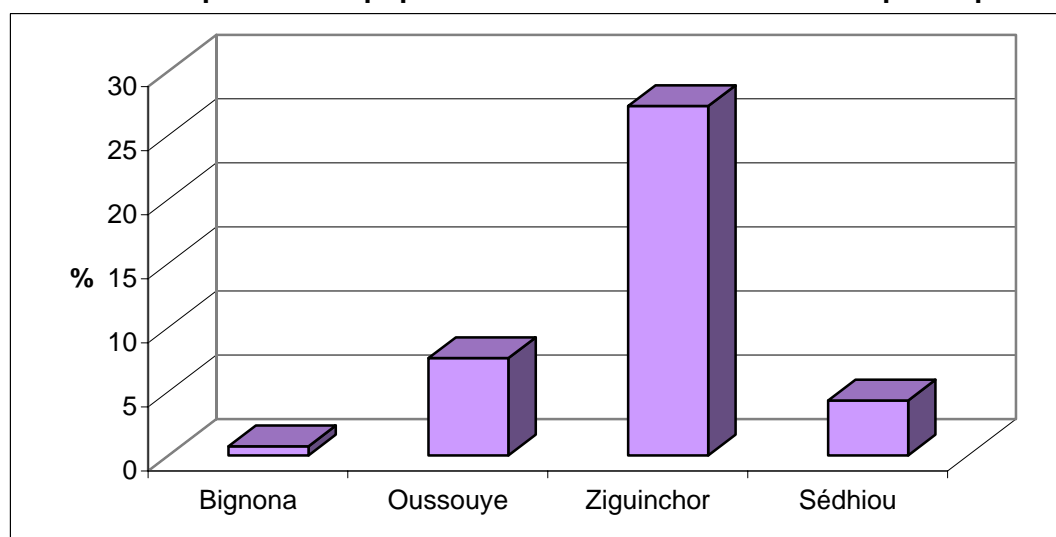


Source : Tab.42 Informations sur les effets du conflit au niveau des villages

2.8.3. Zones minées et déminage

Les résultats ne donnent pas une image complète de la répartition des zones minées. Il ne faut pas oublier que deux cent quarante et un (241) villages ont été abandonnés par la population dont certains à cause des mines cependant nous ne disposons pas d'informations sur ces villages.

Figure 30 : Perception de la population sur les localités minées par département



Source : Tab.43 Informations sur les zones minées et le déminage

Les populations évoluant dans les environnements minés considèrent cette situation comme un danger élevé pour leur vie (9,0 dans une échelle de 0 = très rare à 10 = fréquent).

Le travail de déminage a déjà été entrepris dans vingt six villages, par l'armée sénégalaise qui a réalisé 92% des opérations.

Dans 81 localités (soit 4,8%), les habitants ont déclaré la présomption de mines dans leur proche environnement. Parmi les départements c'est celui de Ziguinchor qui serait le plus affecté avec un peu plus du quart (27%) des villages supposés "minés". Parmi les collectivités locales, celles qui semblent les plus concernées sont celles de Nyassia (66% des villages), Boutoupa Camarakounda (50% des villages), Santhiaba Mandjack (40% des villages), Niagha (37% des villages), Niaguiss (20% des villages), Djibanar (18%), et Samine Escale (13% des villages).

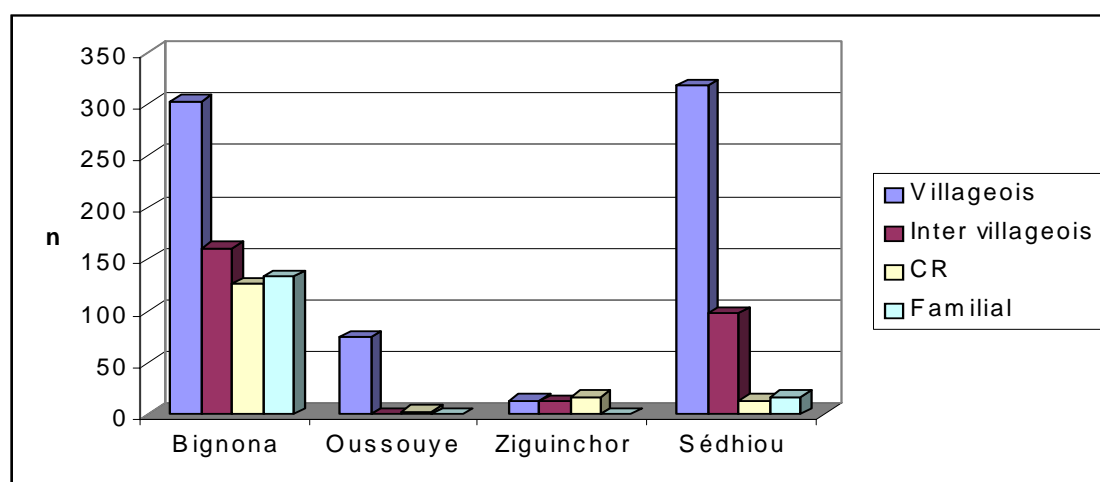
2.8.4. Initiatives de paix

Le développement des logiques civiles de paix est confirmé par le fait que plus de 1300 initiatives de paix ont été mises en œuvre dans près de 53% des localités de la région. En d'autres termes il y a eu, au courant de l'année 2003, au moins une initiative dans un village sur deux en Casamance en faveur de la paix. Les départements d'Oussouye et de Bignona ont été particulièrement actifs dans ce domaine, avec respectivement des initiatives de paix dans 99% et 73% des villages.

La plupart de ces initiatives ont eu lieu dans les villages (environ 65% des initiatives) et au niveau intervillageois (20%). On constate l'émergence des initiatives à l'échelle communautaire (13%), tandis que des approches sous-régionales, régionales et nationales ont concernées 2.5% des initiatives (environ trois initiative de paix par mois).

Ces activités ont été initiées surtout par des organisations communautaires mixtes, de femmes ou de jeunes (40%), mais aussi des groupes religieux (20%) ainsi que certains activistes individuelles pour la paix (13%) qui ont joué un rôle important. Il est intéressant de noter que, seulement 5% des initiatives de paix ont été réalisées par les ONGs dans la région.

Figure 31 : Niveau des initiatives de paix



Source : Tab.44 Informations sur les initiatives de paix

En général, la satisfaction à l'égard de ces initiatives est élevée (6,8 dans une échelle de 0 = Pas du tout satisfait à 10 = Très satisfait), même si cela ne semble pas être le cas dans les CRs de Djibidione et de Kartiak (Tab 44).

Ces rencontres concernent plus les populations. Les acteurs directs du conflit (Etat, MFDC et MFDC branche politique) n'ont participé qu'à 20% des initiatives, surtout dans les départements de Sédhiou et de Bignona.

Ces activités sont généralement perçues comme facilitatrices de paix dans les différentes communautés rurales à l'exception de la CR Djinaky (-1,4) où l'effet contraire a été observé.

2.8.5. Education à la paix dans l'offre de services en matière d'éducation formelle

Dans trente et un pour cent (31%) des écoles des quatre départements, des initiatives sur l'éducation à la paix ont été mises en œuvre en 2003. Une grande partie des activités s'est limitée aux communautés rurales (Bambali, Bounkiling, Djiredji) et aux communes de Bignona et Sédhiou.

Dans la plupart des cas (56%), cette offre a été introduite par des structures étatiques, pendant que l'influence des ONGs et des programmes travaillant en Casamance a été réduite (18%) dans ce domaine.

3. Conclusion

Le conflit armé qui sévit en Casamance depuis les années 1982, en plus des nombreuses pertes humaines qu'il a engendrées, constitue une des principales entraves pour le développement de la Casamance, zone riche en ressources naturelles. Il a entraîné des conséquences néfastes sur les conditions de vie et sur la situation de la sécurité alimentaire dans la plupart des villages des régions de Ziguinchor et de Kolda.

Afin de préciser les interventions des différentes ONG et partenaires au développement pour mieux contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, la présente étude « Etat des lieux » a été commanditée par le ProCas/SécuAli dans la région de Casamance durant l'année 2004. En effet cette étude « base line » a pour objectif :

- de mieux appréhender les conditions d'existence des populations,
- de permettre aux partenaires de développement, en particulier le ProCas/SécuAli, de mieux cibler leurs zones d'interventions selon les critères définis dans les objectifs des différents projets et programmes.
- de suivre et d'évaluer les impacts ou changements obtenus lors des prestations des différents programmes et projets.
- de compléter les résultats obtenus lors des analyses de zone effectuées en 2004 et de la capitalisation d'approche et stratégie par zone¹².

Toutefois la méthodologie utilisée pour élaborer cette base de données a permis de faire le diagnostic des différents secteurs sur les plans social, économique et alimentaire. C'est ainsi que les résultats obtenus ont permis de connaître le niveau d'accès des infrastructures sociales et économiques de base et le niveau de détérioration de la sécurité alimentaire. Entre autres résultats obtenus, on

¹² « Le processus de réflexion sur les pistes d'intervention du Procas/Secuali » 2004

peut citer l'identification des ménages vulnérables et démunis¹³ et l'analyse des effets du conflit et du processus d'accompagnement de paix par les populations et autres acteurs.

Force est de préciser que l'étude « Etat des lieux' » est un outil d'analyse et d'aide à la prise de décision pour les services techniques, étatiques, ONG ou partenaires au développement. C'est dans ce sens qu'elle fera l'objet de diffusion au niveau de ces différentes structures pour mieux aider dans leurs interventions au bénéfice des populations des régions de Kolda et de Ziguinchor.

¹³ « Recommandations pour le choix des zones d'intervention du volet Stabilisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle », ProCas/SecuAli » 01/2005

Annexe 1

Liste des Tableaux 1-45

- Tab.1** Démographie: Localités, populations, déplacement de populations et principaux groupes ethniques (Questionnaire village N=1725)
- Tab.2** Caractéristiques des ménages enquêtés: démographie, genre, âge, origine et intégration dans la vie traditionnelle (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.3** Offre de services santé au niveau des localités (Questionnaire village N=1725)
- Tab.4** Offre éducation formelles (école) (Questionnaire village N=1725 et du Ministère de l'éducation académie de Ziguinchor)
- Tab.5** Offre d'éducation non formelle au niveau des villages (Questionnaire village N=1725)
- Tab.6** Nombre de formations/cessions d'éducation non formelle par thème et par type de prestataire (QV N=1725)
- Tab.7** Participation aux formations/ cessions d'éducation non formelle (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.8** Difficultés d'accès aux services de santé et d'éducation (Questionnaire Ménage N=3088)
- Tab.9** Disponibilité des infrastructures d'eau (réseau d'eau, fontaines, puits) et niveau de satisfaction au niveau des villages (Questionnaire village N=1725)
- Tab.10** Accès à l'eau (Questionnaire Ménage N = 3088)
- Tab.11** Condition d'existence en général et vérification avec les informations de production agricole (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.12** Ressources des ménages (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.13 a** Productions agricoles (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab. 13 b** Productions agricoles (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.14** Production agricole : Analyse par produit (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.15** Accès et évaluation des terres (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.16 a** Caractéristiques des semences utilisées (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.16 b** Caractéristiques des semences utilisées (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.17** Provenance des semences (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.18** Transformations agricoles (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.19** La transformation: Analyse par produit (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.20 a** Stockage des produits agricoles (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.20 b** Le stockage: Analyse par produit (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.21** Prestations de service, emploi des ménages (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.22** Les appuis, subventions et intérêts comme sources de revenus (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.23** Les appuis, subventions, intérêts comme autres sources de revenus, contribution aux moyens des ménages (QM N = 3088)
- Tab.24** Revenus et production issus des produits de cueillette (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.25** Les produits de cueillette (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.26** L'économie des ménages: la Pêche (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.27** Les productions animales (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.28** Les productions animales: Analyse par produit (Questionnaire ménage N = 3088)

- Tab.29** L'économie des ménages : Chasse, bois, charbon (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.30** Extrapolation des différentes sources de revenu par communauté rurale/commune (Questionnaire ménage N=3088)
- Tab.31** La gestion des ressources financières (Questionnaire ménage N = 3088)
- Tab.32** Accès des villages aux services agricoles (Questionnaire village N=1725)
- Tab.33** Information sur les activités de planification et les activités spécifiques et particulières à certaines cibles (déplacés, rapatriés, femmes, jeunes) au niveau des villages Questionnaire village N=1725)
- Tab.34** Informations sur les activités spécifiques et particulières à certaines cibles (déplacés, rapatriés, femmes, jeunes...) au niveau des villages (Questionnaire village N=1725)
- Tab.35** Coopération entre les prestataires de service et les villages (QV N=1725)
- Tab. 36** Répartition de la coopération avec les villages par prestataire de service et par domaine de prestation (QV N=1725)
- Tab.37** Information sur les digues et barrages (Questionnaire village N=1725)
- Tab.38** Informations sur les infrastructures communautaires et sur les périmètres communautaires (Questionnaire village N=1725)
- Tab.39** Informations sur les pistes au niveau des villages (Questionnaire village N=1725)
- Tab.40** Informations sur les accès aux énergies au niveau des villages (QV N=1725)
- Tab.41** Information sur les conflits au niveau des villages (Questionnaire village N=1725)
- Tab.42** Informations sur les effets du conflit au niveau des villages (Questionnaire village N=1725)
- Tab.43** Informations sur les zones minées et le déminage au niveau des villages (QV N=1725)
- Tab.44** Informations sur les initiatives de paix (Questionnaire village N=1725)
- Tab. 45** Education de paix dans l'offre de services éducations formelles (QV N=1725)

Annexe 2

Annexe 1	Questionnaire localité
Annexe 2	Guide d'enquête ménage
Annexe 3	Questionnaire ménage
Annexe 4	Enquête ménage en Avril 2004
Annexe 5	Déroulement
Annexe 6	Formation des enquêteurs en Avril 2004
Annexe 7	Atelier de restitution en Septembre 2004
Annexe 8	Programme de l'atelier de restitution à Kolda
Annexe 9	Liste des participants à la restitution Kolda
Annexe 10	Conception de l'enquête
Annexe 11	Les relations dans la base de donnée I
Annexe 12	Les relations dans la base de donnée II
Annexe 13	Termes de référence